Publie par la Cie. d'Imp. JOURNAL QUOTIDIEN 414 et 416, Rue Sussex

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville . . . . . . $ 4.00
Un An par la Poste . . . . $ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA
ABONNEMENT
Un An en Ville . . . . . $ 2.00
Un An par la Poste . . . 1.00

12eme. ANNEE No 231 OTTAWA, LUNDI 2 NOVEMBRE 1891 LE NUMERO 2 CENTS

LA COUR DE NAPOLEON III

CAAPITRE VII

LE MONDE POLITIQUE

Le titre de ce chapitre évoque une longue liste d'hommes d'Etat, de Cour même, que les Tuileries virent apparaître et briller comme autant de météores, que la chute de l'Empire dispersa, jeta vers des destins nouveaux, entoura d'ombre ou mit dans un relief plus accentué

Cette liste serait aisée, mais peut être trop minutieuse à établir ; c'est pourquoi, sans la dresser complètement, je me bornerai, dans cette question, à une sélection de quelques noms—les principaux, les plus fameux—et à marquer, surtout, la physionomie générale, ainsi que l'attitude, dans ses rapports avec Napoléon III, du monde politique qui se rendait aux Tuileries et des personnages de cour qui savaient s'y montrer mondains aimables et politiques habiles à la fois.

Des mondains proprement dits, je ne retiendrai que peu de chose, individuellement. Leur histoire est limitée à leur participation dans les fêtes qui avaient lieu au château, et si, parmi eux, il y eut des hommes d'esprit, il serait puéril de prêter au plus grand nombre une importance qu'ils n'ont jamais eue, il serait vain même de mettre les premiers en une place qu'ils ne méritent pas et qu'ils n'ont, d'ailleurs, en aucun temps enviée.

Les mondains qui fréquentaient les Tuileries assidûment ne se firent pas aimer du public et furent cause trop souvent que l'impopularité qui les frappait et que provoquait leur attitude officielle ou privée, atteignit la personne même de l'Empereur.

Si la phrase célèbre : « Paris est une vaste auberge où l'on boit, on mange, on joue, on aime », fut réellement prononcée, elle fut dite assurément pour eux, car ils la mirent en pratique consciencieusement. Ils aimèrent, jouèrent, mangèrent et burent. Après quoi, la salle du festin s'écroulant, ils disparurent comme ils étaient venus, n'ayant plus souci du "*Patron*" — c'est le mot par lequel ils désignaient Napoléon III. —Mais pourquoi récriminer ? — N'est ce point là la fin dernière de toute humaine chose ? Et l'oubli et l'égoïsme ne sont ils pas derrière toute aumône, derrière toute bonté ?

Quant aux hommes politiques qui devinrent les familiers des Tuileries il semble qu'ils aient eu, plus que les mondains, tout en se mêlant à leurs joies, la divination des événements tragiques qui devaient emporter la dynastie impériale, et l'on retrouve en eux comme un sentiment de tristesse, d'amertume ou de satisfaction cruelle devant la puissance formidable et passagère de l'Empereur, aussi bien que devant les éclats de gaîté qui emplissaient le château, aussi bien que devant l'imprévoyance des courtisans.

Etrangers ou Français, certains de ces hommes s'accordèrent pour l'effondrement terrible de ce palais qui les abritait, soit que la politique de l'Empereur ne leur inspirât qu'une confiance relative, soit que le mouvement mondain qui agitait la cour, leur dictât une philosophie morose et les rendît songeurs.

***

J'ai publié à ce sujet, dans ce journal même, deux lettres de MM le général Fleury et Caro qui sont sans réplique et qui donnent, de la situation du monde politique et de la cour impériale, un tableau peu rassurant et très exact.

On ne saurait, en effet, imaginer les difficultés que l'Empereur rencontrait dans la mise en pratique de ses conceptions soit au point de vue de la politique intérieure, soit au point de vue de la politique extérieure. Il était sans cesse, à cet égard, sinon en contradiction avec ses collaborateurs, avec les représentants même des puissances, mais en lutte contre leurs idées. En outre, l'intrigue, parmi les hommes d'Etat français qui servaient Napoléon III était à l'ordre du jour des Tuileries et rendait compliquées les questions les plus simples. Il résultait de cet état de choses alarmant, instable, comme une sorte de malaise dans la marche générale des affaires, comme une sorte d'incohérence, d'hésitation dans les résolutions gouvernementales et les ambassadeurs étrangers qui surveillaient de près cet enchaînement fatal des fait attristants, mettaient à profit le trouble qu'ils faisaient naître pour obtenir souvent de la fatigue, du découragement ou de la confiance du souverain des décisions qu'il n'eût certainement pas prises s'il n'eût obéi qu'à sa seule pensée.

Il ne faudrait, cependant, pas croire que l'empereur Napoléon III fut un être pusillanime, passif et sans caractère.

Il avait la fermeté et le courage nécessaires en politique, et lorsqu'il avait intimement acquis la conviction que ses sentiments devaient primer tous ceux de ses conseillers ou de ses amis, rien n'eût pu le décider à abandonner ses idées.

Je suis fâché, écrit il en date du 13 février 1854, à son ambassadeur à Londres, d'être obligé aujourd'hui de vous écrire pour vous faire quelques sérieuses recommandations. Vous savez toute l'amitié que je vous porte et combien j'apprécie le zèle que vous mettez à cimenter mes relations avec l'Angleterre, aussi ce que je vais vous dire ne doit pas vous blesser ; seulement, faites en votre profit.

Je ne trouve pas que depuis quelque temps votre correspondance avec M. Drouyn de Lhuys soit ce qu'elle doit être. Au lieu d'exécuter les ordres qu'il vous transmet de ma part, vous les discutez et omettez pendant ce temps des choses essentielles. Ainsi il y a quelque temps vous disiez que vous aviez lu et *relu ses dépêches sans les comprendre* ce qui n'était guere poli ; aujourd'hui, dans votre dépêche no 34, vous comprenez tout de travers la proposition du comité Buol et, au lieu de la soutenir à Londres, vous avez l'air de soutenir, à Paris, l'avis de lord Clarendon, et vous ne répondez rien rien sur les frégates russes qui sont dans la Méditerranée. Enfin, pour ce qui a eu lieu au sujet du traité entre les deux puissances, je crois que vous en avez pris *l'initiative*, sans savoir si cela me convenait ou non. Je vous prie donc, non pas de mettre plus de zèle, mais d'en mettre moins dans certains cas, et surtout de penser, pour le moment, que ma lettre à l'empereur de Russie doit être la seule base des opérations. Aussi est ce avec plaisir que j'ai vu le comte Orloff et le comte Buol l'accepter comme tel.

Maintenant que j'ai vidé mon paquet (*en surcharge* : SAC) croyez toujours à mes sentiments d'amitié.

Et plus tard, en date du 18 janvier 1856, toujours au sujet des affaires de Russie sur lesquelles Napoléon III, il faut le reconnaître, s'entretenait dans une erreur regrettable, il résume sa politique dans une énergie très nettement formulée.

Ma politique extérieure ne peut réussir que si mon ministre s'inspire de mes sentiments et de mes idées, sans se laisser influencer par l'état vacillant de l'opinion publique. Dès le commencement des négociations, j'ai aperçu à regret une divergence entre vous et moi.

Vous sembliez toujours prêt à céder à nos alliés, lorsqu'ils étaient dans le vrai. Vous me conseilliez d'accepter la limitation des forces russes dans la mer Noire au lieu de la neutralisation de cette mer, prétendant que l'Autriche ne les accorderait jamais. Elle les a admises sans difficulté. Vous étiez donc encore dans ce cas plus Autrichien que l'Autriche. Maintenant vous venez me dire que je suis engagé vis à vis de l'Autriche à signer l'armistice et à repousser les exigences de l'Angleterre et qu'il faut montrer à cette dernière puissance que je ne veux pas toujours lui céder. Vous me trouvez hésitant ? Mais à qui la faute ? Je suis lié (entre nous) *sans le savoir* : vous n'avez nullement appelé mon attention sur ce fait que les préliminaires de paix seraient signés avant qu'on ne soit d'accord sur les conditions particulières ! Ainsi me voilà en désaccord avec l'Angleterre sans le savoir, et même contre la volonté.

En un mot, je veux bien la paix, mais je veux la rendre aussi chère que *possible* aux Russes et non aussi bon marché que possible. Je veux, en outre, que l'alliance anglaise survive à la paix. Ceci dit sans vous fâcher, voyons ce qu'il y a à faire !

Ne pourrait on pas dire à l'Autriche ! nous demandons que les préliminaires de paix soient la paix elle même, c'est à dire les préliminaires contiendraient les 4 points, sauf les modifications suivantes :

On laisse la Bessarabie à la Russie, on ne conserve que Reni Ismaël et Veillia, tous les points fortifiés sur la rive gauche du Danube. La Russie s'engage à évacuer l'Asie Mineure et Kars et à ne pas refortifier les îles d'Oland.

Les frontières asiatiques de l'Empire ottoman seront définies comme elles l'étaient par les traités antérieurs à la guerre.

Ceci signé, on n'ouvrirait les conférences que pour les questions secondaires. Réfléchissez à tout cela et sortez moi de la difficulté où je me trouve.

En attendant, croyez, malgré ma franchise un peu rude, à toute mon amitié pour vous.

Ces deux lettres me paraissent ne laisser subsister aucune équivoque sur le tempérament politique de Napoléon III, sur l'esprit d'à propos, d'autorité et de résolution qu'il savait mettre dans ses actes publics.

L'Empereur fut faible, sans doute dans les choses de son intimité. Mais n'y aurait il pas quelque hypocrisie à lui reprocher cette faiblesse?

***

J'ai dit qu'un déplorable esprit d'intrigue régnait à la cour des Tuileries parmi les collaborateurs de Napoléon III; les rivalités, les haines, en effet, enveloppaient le souverain, se heurtant, s'entre choquant violemment, et créant ainsi des difficultés constantes dans l'élaboration de ses projets.

MM. de Morny, Rouher, Fould, de Persigny furent les principaux meneurs de ces intrigues et, dans un incompréhensible oubli des intérêts du souverain qu'ils devaient éclairer, ils combattaient, à ses côtés, non pour lui, semble t il, mais inconsciemment, ou plutôt — car l'indulgence ici serait déplacée — mus par le seul sentiment de leur personnalité, — contre lui.

C'est là, un chapitre d'histoire qui demande à être appuyé non pas simplement par des anecdotes, non plus simplement par des opinions sujettes, toujours, à la discussion, mais par des documents incontestables.

Les lettres suivantes de M. Rouland viennent confirmer mes appréciations.

M. Rouland me paraît avoir observé avec quelque philosophique résignation la crise politique et intime du second Empire, et ses lettres présentent autant et mieux même que les lettres de MM. le général Fleury et Caro, la physionomie de ce monde tourmenté qui s'agitait autour de l'Empereur et qui, dans un égoïsme trop humain, le conduisit à la perte de son pouvoir.

M. Rouland juge les hommes et les choses sans passion, et l'on ne peut guère objecter de critique aux remarques, aux faits, aux silhouettes, aux appréciations qui tombent de sa plume. Ses lettres sont empreintes d'une sorte de pitié, de désespoir et de fatalisme qui rendent, en outre, plus vivant, plus fort l'aspect de ceux dont il parle.

Voici ces pages. Je les transcris en conservant l'ordre des dates. Elles sont adressés au ministre des affaires étrangères et se rapportent à divers événements du règne de Napoléon III, à sa politique intérieure principalement, et je les publie sans trop de commentaires, des explications étant devant la clarté de cette correspondance, à peu près inutiles.

Paris, le dimanche 21 juin 1863.

TRÈS CONFIDENTIELLE

Il me revient de divers côtés que hier, bien avant le Conseil, l'Empereur aurait fait appeler M. Fould pour le prier d'engager M. de Persigny à se retirer. — Ces bruits ajoutent qu'à cette occasion il serait question de M. Baroche, pour l'intérieur — de M. Rouher, au Conseil d'Etat — de M. Haussman, aux travaux publics— de M. Piétri, à la préfecture de la Seine — enfin, que M. de Morny, souhaitant de se débarrasser des difficultés de la Chambre future, sollicitait votre ministère — auquel cas, Billaut qui se souciait peu, de son côté, des batailles prochaines, prendrait la présidence, etc., etc...

Voyez ce que tout cela vaut. — Il est tout simple que l'Empereur averti par la voix publique qui éclate de toutes parts, veuille décliner la responsabilité du système décousu, tantôt mou, tantôt violent, empreint d'une si déplorable responsabilité, qui nous a amenés des élections agitées, mauvaises, à travers la presse laissée libre de tout attaquer depuis 3 ans. — Sur ce point, si évident pour le pays, il y a unanimité, — et aviser, en pareil cas, c'est pourvoir à une grande nécessité politique.

Mais ce *déclanchement* fait sous l'influence d'une idée de salut public et d'intérêt dynastique, il est à craindre que les suites n'en soient exploitées auprès de l'Empereur par des considérations purement personnelles. Les hommes qui seront admis à l'honneur ou au péril de donner avis à l'Empereur, en si graves conjectures, préféreront ils l'intérêt de l'Etat et de Sa Majesté aux tentations de leurs sentiments personnels ? *That is the question.*

Je vois distinctement, parmi nous, deux catégories d'hommes, qui, rejetant la grande considération du bien public et de l'Empereur, agiront, conseilleront — ou pour la satisfaction de leurs amitiés ou de leurs antagonismes — ou pour le succès de leurs calculs égoïstes, cherchant à se faire la position la moins périlleuse ou la plus douce. —A mon sens, chacun, au contraire, doit bravement payer la dette de dévouement suivant les forces et les aptitudes.

Je vous crois dans ces idées si droites et si justes. Vous m'avez dit que, devant les nécessités politiques, les hommes devraient être, dans la main de l'Empereur, de bons serviteurs et non des agents égoïstes et capricieux. Veillez donc autant que vous le pourrez, car nous sommes en présence d'une situation délicate et grave, et ce n'est pas quand tous les partis se coalisent et relèvent audacieusement la tête qu'il faut une administration moins ferme, intelligente et moins désintéressée.

J'aborde un autre point. Il est manifeste que l'Empereur doit avoir confiance dans votre attachement si loyal pour lui et dans votre esprit si pratique et si sensé. Mais je crois que, pour des raisons peut-être passagères, il juge utile de garder M. Fould vis à vis de vous. Or, dans les arrangements actuels, je vous conjure de ne pas être un embarras pour l'Empereur en faisant prélominer vos répugnances. L'essentiel *aujourd'hui* est de sortir d'une difficulté qu'il faut absolument et promptement résoudre. L'Empereur devra savoir un gré infini à ceux de ses amis qui, pour lui rendre la tâche *actuelle* moins aride, sacrifieront *au moins présentement* les justes récriminations qu'ils pouvaient manifester. Mais, pour Dieu, défendez vous carrément à l'encontre du nouveau duc, car je ne comprends guère la moralité de ces appétits qui n'ont pas même pour excuse la fatigue des services rendus. Si on ne peut ou si l'on ne veut plus présider la Chambre, on se retire, mais on ne vole pas la place d'autrui.

Je ne sais pas si, en tout ceci, je vois juste, mais je puis vous affirmer que je vois et que je juge en loyal ami et, autant que je le puis, en homme de bon sens. Je déteste les coteries qui cherchent à profiter de la crevasse actuelle pour faire la guerre aux hommes qu'elles n'aiment pas. Voilà pourquoi je veux dis : "*Ne les imitez pas, tout en les démasquant.*" L'avenir réglera définitivement bien des choses. C'est pourquoi, encore une fois, *veillez*.

Cette lettre, tout à fait remarquable, est une peinture fidèle des mœurs politiques qui étaient en faveur dans l'entourage de Napoléon III. Elle n'est point tendre pour les hommes qui convoitaient le pouvoir et elle puise son importance dans l'indulgence, dans le calme de celui qui l'a écrite.

Celles qui vont suivre sont plus explicites et plus curieuses encore.

PIERRE DE LANO.

COURRIER DE PARIS

(De notre correspondant particulier)

Nous avions parfaitement raison de dire qu'il ne s'était rien passé à Monza, car c'est à Pallanza qu'il s'est passé quelque chose. La visite à Monza, le déjeûner royal, tout cela n'a servi qu'à amuser la galerie: l'entrevue, l'échange de vues avaient eu lieu la veille.

Le roi Humbert est arrivé à midi et demi, le 12 octobre, à Pallanza ; il est entré chez la reine de Roumanie à une heure moins le quart et en est ressorti à trois heures. Or, la reine Elisabeth est dans un état de faiblesse nerveuse, tel qu'il lui est impossible de parler ou même d'entendre parler pendant cinq minutes : ce n'est donc pas avec la reine de Roumanie qu'Humbert Ier s'est entretenu pendant plus de deux heures. La vérité est que M. de Giers, qui habite un autre hôtel de Palanza, était venu de son côté et avant le roi Humbert, qu'il avait attendu dans un salon attenant aux appartements de la Reine, et que c'est par indiscrétion que l'on avait inventé la visite à la Reine. L'entretien a duré au moins une heure et trois quarts, car le Roi est entré par deux fois chez la malade : il y est resté dix minutes en arrivant et un peu plus en s'en allant.

Et puisque je suis en train de mettre les pieds dans quelques plats j'ajouterai deux détails. L'entrevue a été arrangée et préparée par le roi de Roumanie dans son récent voyage à Monza, et il est parti le 11 de Pollanza pour ne pas donner l'éveil et attirer l'attention sur la visite du roi Humbert. Or, si cette visite n'avait été destinée qu'à la reine Elisabeth, sa femme, le roi Carol serait resté pour recevoir le roi Humbert. Il y a plus encore : la reine Marguerite n'accompagnait pas le roi d'Italie, ce qu'elle n'eut manqué de faire, s'il se fût agi d'une simple visite à la reine de Roumanie : d'autant plus que sa mère, la duchesse de Gênes, est en ce moment en villégiature à très proche distance de Pallanza.

Donc, le fait de l'entrevue entre le souverain italien et le ministre du Tsar est incontestable, et il ne reste plus qu'à savoir ce qu'ils ont pu se dire. Ce serait ce qu'il y aurait de plus intéressant, mais c'est aussi ce qu'il n'y a pas moyen de savoir d'une façon positive ; cependant, d'après tous les bruits qui circulent, il paraît certain que l'on a communiqué à M. de Giers le traité de la triple alliance. Mais lui a t on communiqué en même temps les conventions annexes. celles où il est parlé de la part réservée à l'influence de l'Italie dans les Balkans et de l'insurrection à fomenter dans la Pologne russe ? car si M. di Rudini n'a pas agi avec une entière franchise, il risque fort de n'avoir pas convaincu M de Giers, qui parle peu, lit beaucoup, écoute davantage et en sait beaucoup.

En tous les cas, si l'on croit de certains côtés que M. de Giers avait pour mission d'essayer de détacher l'Italie de la triplice, il me semble qu'il y a beaucoup plus de raisons de croire,—puisqu'il y a eu entrevue politique—que c'est le roi Humbert qui a essayé de détacher la Russie de la France. Il ne serait pas le premier et il est probable que là où l'amabilité de Guillaume II et la tristesse de François Joseph ont échoué, la froideur de Humbert sera restée sans effet. Le Tsar sait où sont ses véritables amis et ses vrais intérêts. Nous en aurons la preuve lors du prochain séjour que M. de Giers va faire à Paris.

—Le gouvernement a déclaré qu'il faisait sien le projet de M. Brisson sur les frais de justice. Ce sera là enfin de la besogne vraiment démocratique.

Si l'on voulait épiloguer, on pourrait s'étonner qu'il ait fallu vingt ans de République pour songer enfin à résoudre une question dont on parle depuis quarante ans. Mais à quoi bon récriminer ?

On va donc toucher à ces deux arches saintes : le fisc et la justice, et commencer ainsi l'œuvre de réforme à laquelle la troisième république, maintenant que son existence n'est plus contestée, devrait s'appliquer, si elle veut étouffer les derniers soubresauts des oppositions et combattre efficacement les progrès et les exigences du socialisme.

Les chefs de la secte auront beau se déclarer non satisfaits : ils auront moins de chances de soulever les masses, si celles ci ont conscience qu'on essaie vraiment de faire quelque chose pour elles.

C'est l'espoir de ce quelque chose qui a créé et qui maintient chez les prolétaires l'amour de la République, amour qui ne durerait pas, si la politique républicaine continuait à n'être qu'un jeu de factions et de coteries.

L'Eglise le sent bien, quand elle penche vers les revendications ouvrières. Elle ne compte plus guère au point de vue de l'énergie et de la résistance ni sur les aristocraties qui n'ont plus qu'un côté décoratif et historique, ni sur la bourgeoisie, que le souci de se défendre rend un peu égoïste ; c'est du côté du peuple que se tournent les penseurs ecclésiastiques, c'est de son sein qu'ils espèrent voir sortir des défenseurs ; ailleurs, ils n'ont que des avocats.

Je ne sais pas si le calcul est bon, mais en tout cas le peuple sent confusément qu'on met aux enchères sa bonne volonté et son coucours.

La République officielle a raison de s'en préoccuper, et nous devons tous y songer, surtout lorsqu'il s'agit de réformes aussi parfaitement raisonnables que celle des frais de justice. Elle a cet avantage considérable que personne ne peut songer à en attaquer le principe, à supposer qu'on ne s'entende point sur tous les détails. —

LA LIBERTE D'ENSEIGNEMENT

Un de mes correspondants, qui n'est pas de l'avis de M. Pochon et qui ne veut pas rétablir le monopole universitaire, m'écrit pour me rappeler que Henri IV n'était pas partisan de la liberté d'enseignement.

J'ai cité sa judicieuse réponse au recteur de l'Université, qui demandait l'expulsion des jésuites, en se fondant sur leurs succès: " Ils nous prennent tous nos élèves, disait le recteur. — Faites mieux qu'eux, dit le roi, et les élèves vous reviendront. " On ne saurait mieux parler ; et ce qui ajoutait à l'autorité de cette parole, c'est que celui qui la prononçait se croyait parfaitement le droit d'ouvrir et de fermer des écoles selon son bon plaisir. Le ministre d'un Etat libéral (si un tel Etat existait) dirait aujourd'hui au recteur de l'Université : " Je suis heureusement dans l'impuissance de vous sauver ; mais vous avez dans les mains votre salut ; vous pouvez ramener la foule dans vos écoles, en les perfectionnant. » Le langage de Henri IV était tout différent. Il disait : " Je puis fermer à l'instant les écoles des jésuites et celles de tous vos concurrents; mais je me garderai bien de le faire, parce qu'une fois en possession du monopole, vous n'auriez plus aucun motif d'améliorer vos méthodes.

Puisqu'on me parle de liberté d'enseignement à propos de Henri IV, je suis bien aise de rappeler ici que la liberté d'enseignement et la liberté de penser ont une histoire aussi longue que l'histoire de la pensée humaine, mais que cette histoire, jusqu'à la Révolution française, n'est guère qu'un martyrologe. En toutes choses, les hommes sont venus tardivement à la liberté. Ils ont eu des rois dès le commencement, et ont bien de la peine, après tant de siècles, à constituer des républiques. Aussi loin que nous remontions dans l'histoire, nous trouvons des religions imposées. Elles accompagnent en quelque sorte l'éclosion de de la pensée; elles sont antérieures à la philosophie. La philosophie à ses debuts use de la liberté, sans en avoir la claire conscience. Elle ressemble un peu aux hérétiques du moyen âge qui recourent à des subtilités pour ne pas paraître novateurs. Socrate qui fut, avec Acaxagoras, un des plus illustres martyrs de la liberté de penser, n'y croyait pas. Il se borne, dans son procès, à plaider son orthodoxie. Cet ennemi des dieux, quand on lui apporte la ciguë, demande à leur faire une libation. Ses dernières paroles sont celles ci: « Nous devons un coq à Esculape.»

Passons sans transition de Socrate à Henri IV. Je crois bien que " le bon roi ", qui était en même temps " un bon garçon ", n'était pas fort scrupuleux en théologie ; il n'était pas non plus fort ardent pour la philosophie. Tout cela, dans son esprit, était réglé et gouverné par la politique. Quand une religion, le gênait, il cherchait le plus sûr moyen, et le moins coûteux, de s'en débarrasser. Il en aurait fait autant de l'Université et de la philosophie. Il préférait les moyens de douceur ; c'était tout son libéralisme. Un de ses successeurs eut recours aux Dragonnades Les contemporains des Dragonnades ne les jugeaient pas comme nous. Ils en blâmaient la cruauté, ils n'en contestaient pas la légitimité. Bossuet et même Fénelon les louaient avec enthousiasme. Voltaire, qui est l'apôtre de la liberté, avait des faiblesses pour les despotes, quand leurs sévérités profitaient à ses idées ou à ses intérêts. Les auteurs de la Constitution civile du clergé se croyaient le droit de faire une religion, à la seule condition de la faire raisonnable. Quand Napoléon Ier créa l'Université et le monopole universitaire, avait il une notion quelconque de la liberté de penser et de la liberté d'enseigner ? Les libéraux de la Restauration songèrent ils à attaquer le monopole ? Devenus tout puissants par la révolution de Juillet, hésitèrent ils à le maintenir ?

C'est par les ennemis séculaires de la liberté de penser et de la liberté d'enseigner, c'est par les catholiques ultramontains, que le monopole fut battu en brèche. Ils nous apprirent la liberté.

En vérité, mes amis, nous sommes bien heureux d'avoir pour nous la philosophie, car l'histoire ne cesse pas de se moquer de nous. Savez vous l'occasion de la querelle entre l'Université et les jésuites, dans laquelle Henri IV refusa d'intervenir ? C'était la gratuité de l'enseignement introduite par les jésuites, et dont l'Université ne voulait pas entendre parler.

JULES SIMON.

PAUVRES HOMMES FOUS!

Suivez le Conseil d'une femme et servez-vous du
Wolff's ACME Blacking
Un superbe poli brillant et noir, dure une semaine sur les bottines des hommes et un mois sur celles des femmes.
Avez-vous jamais essayé l'effet réparateur du
PIK-RON
TRY IT.
Une Peinture absolument transparente. Essayez-le! Vendu partout.
OLMSTED & CIE, Agents généraux pour le Canada, 28 rue King, Ouest, Toronto, Ont.

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

W. BAKER & Co.'s
Breakfast Cocoa
Duquel l'excès de l'huile a été extrait, est
Absolument pur et c'est soluble.
Pas de Chimiques
sont employés en sa préparation. Il est *plus que trois fois plus fort* que le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre ; c'est aussi plus économe, *coûtant moins qu'un sou la tasse.* Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant, FACILE À DIGÉRER, autant admirable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.
Se vend chez tous les Epiciers.
W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

LINIMENT GÉNEAU
35 ANS DE SUCCES
MARQUE DE FABRIQUE

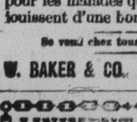

Seul Topique remplaçant le *Feu* sans douleur ni chûte du poil. — Guérison rapide et sûre des *Boiteries, Foulures,* Ecarts, Molettes, Vessigons Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc.
Phie GÉNEAU, 275, rue St-Honoré, Paris

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Lundi 2 Novembre 1891

ECHOS DU JOUR

La Grippe a fait son apparition à Berlin.

L'EVÈNEMENT dit que M. Robidoux n'a pas donné sa démission.

M. Chapleau est parti hier pour Montréal, il doit être de retour aujourd'hui.

La MINERVE dit que M. Chapleau ne peut pas être fait ministre des chemins de fer à présent, à cause du scandale de l'imprimerie nationale. C'est aussi ce que dit le MAIL.

Nos lecteurs feront bien de prendre communication d'une lettre de M. Achille Fréchette, publiée dans une autre colonne relativement à l'institut des beaux-arts, dont les cours ouvrent aujourd'hui.

Une proclamation publiée samedi dernier dans la GAZETTE OFFICIELLE est signée par M. Abbott pour le secrétaire d'Etat: preuve évidente que M. Chapleau a remis son portefeuille entre les mains du premier ministre.

La cause pour conspiration, instituée par le gouvernement fédéral contre les Connolly, McGreevy et Murphy, sera entendue mercredie le 4 novembre par le magistrat de police O'Gara. M. Osler agira pour la couronne.

Nous lisons dans LE CANADIEN :

Le ministre canadien-français qui réclame l'exécution des promesses à lui faites, peut désormais s'attendre à voir la presse anglaise d'Ontario à ses trousses.

L'heure est la réflexion.

Depuis la mort de Sir John A. Macdonald les préjugés ont fait du chemin !

On signale de Montélimar un assassinat commis par des voleurs dans un monastère. On a trouvé dans se cellule le cadavre du père Ildefonse, un des religieux cisterciens du monastère d'Aiguebel e, près de Montélimar. Les voleurs ont dévalisé un coffre-fort et se sont enfuis avec leur butin.

Une dépêche de Dunkerque dit qu'un journaliste suédois nommé Undgren est arrivé en ce port, venant de Gothenburg, (Suède) dans une embarcation non pontée, ayant 16 pieds de long et 6 pieds de large, et mue uniquement à l'aide de deux avirons. M. Undgren se propose d'aller à Londres et de là, de retourner à Gothenburg.

M. le notaire Charlebois de Québec est ici depuis quelques jours, en rapport avec l'affaire du collier en diamants que le FREE PRESS avait annoncé, comme ayant été présenté à Mme Angers par M. Pacaud. On ne croit pas qu'il y ait poursuite pour libelle, le rédacteur du FREE PRESS étant disposé à faire réparation d'honneur.

Le bruit court aujourd'hui que M. Chapleau sera fait président du conseil ; M. Ouimet ministre des travaux publics et M. Angers secrétaire d'Etat. M. Geo. Kirkpatrick prendra le ministère de la milice et Sir A. P. Caron ira goûter les délices de Spencer Wood. Nous donnons cette rumeur sous réserves.

Une dépêche particulière du Japon reçue à Londres dit que le nombre des victimes du tremblement de terre qui s'est produit dans l'île de Hondo est énorme. Plus de deux mille personnes ont été tuées et environ 18,000 maisons détruites dans la province de Nagoya, dont la ville de Nagoya, qui compte 130,000 habitants, est la capitale. A Gifu, il y a eu 5,000 personnes tuées et autant de maisons détruites. On dit également que les villes de Kano et de Kasamatsu ont été détruites, ainsi que le chemin de fer sur une longueur de 50 milles.

LE CANADIEN dit :

Les pharisiens de la GAZETTE de Montréal sont scandalisés de ce que M. Tarte, dans l'une des plus grandes luttes, qui aient eu lieu dans ce pays, aient reçu quelques centaines de piastres d'aide de l'homme reconnu comme l'organisateur du parti de l'opposition en cette Province. Il ne trouve rien à redire, par exemple, au MONDE qui a touché dans les cent mille piastres de l'argent pris au trésor fédéral.

En esprit et en sympathies, la GAZETTE est un journal de Toronto, et la raison vraie pour laquelle elle attaque notre directeur, est qu'il s'est montré sympathique à M. Chapleau. M. Chapleau a pourtant bien repu la GAZETTE

UNISSONS-NOUS

Nous empruntons à L'EVÈNEMENT l'article suivant publié sous ce titre, vendredi dernier.

Nous devons faire remarquer que nous ne croyons pas Sir Hector Langevin coupable de ce dont on l'accuse, d'autant plus que le COURRIER DU CANADA a nié carrément la chose. LE MONDE ne s'est certainement pas montré sympathique à la cause que M. Chapleau a épousée, mais il serait injuste de vouloir rendre Sir Hector responsable de toutes les bêtises, qu'il est dans la nature du MONDE de commettre :

Voici l'article :

La croisade des journaux anglais de toute nuance contre l'honorable Chapleau est à notre sens très significative et pleine de danger pour l'influence de notre province dans l'avenir.

L'EMPIRE et la GAZETTE de Montréal semblent très disposées à emboîter le pas avec le GLOBE et le MAIL, du moment qu'il s'agit de tomber Chapleau.

Ces deux premiers journaux, considérés comme deux fidèles serviteurs du gouvernement Abbott, obéissent-ils à un mot d'ordre ? Nous ne saurions le dire, mais nous constatons le fait et sur ce fait nous attirons l'attention de nos compatriotes.

Il semble évident que la presse anglaise de notre province a donné la main à la presse d'Ontario, pour essayer de diminuer autant que possible notre influence à Ottawa.

Nos confrères anglais savent que s'ils pouvaient forcer l'honorable Secrétaire d'Etat à se retirer momentanément de l'arène politique, ils auraient porté un coup fatal à la province de Québec, et leur acharnement l'explique.

Dans ses efforts pour amoindrir le prestige de notre province, la presse anglaise est malheureusement aidée par certains hommes politiques, ennemis jurés de M. Chapleau, qui se réjouiront de l'humiliation de leur patrie, pourvu qu'ils puissent empêcher d'arriver celui dont la popularité les enrage.

En retardant autant qu'il l'a fait la réorganisation de son cabinet, le premier ministre du Canada donne le temps aux coteries politiques de s'organiser et de se fortifier, et plus il retardera, plus il rencontrera d'obstacles sur sa route.

De nombreux journaux ne se gênent nullement pour dire que les intrigues de la fraction Langevin, sont la cause de la crise que nous traversons en ce moment et qui pourrait bien, si cette fraction triomphe, nous amener des élections générales à courte échéance.

Les journaux reconnus comme les organes de l'ex ministre des travaux publics ne nient pas, au contraire : quelques-uns sont silencieux et le fiel suinte à travers les écrits des autres.

La jalousie et l'envie sont deux mauvaises conseillères, et ceux qui actuellement se laissent guider par elles devront être tenus responsables de tous les maux dont notre province aura à souffrir par leur faute.

La haine aveugle-t-elle donc tellement les adversaires du Secrétaire d'Etat, qu'ils ne puissent voir où nous conduit cette lutte fratricide ?

Ne peuvent-ils s'apercevoir des conséquences de leur conduite ? Ne peuvent-ils entendre les cris joyeux poussés par les fanatiques, ennemis jurés des Canadiens français ?

Ou plutôt, agissant en parfaite connaissance de cause, ont-ils décidé de sacrifier à la satisfaction d'une rancune mesquine les plus chers intérêts de la province de Québec ?

En présence de l'action unanime des tories d'Ontario et de Québec ne convient-il pas que nous serrions nos rangs pour leur opposer une résistance sérieuse ?

Et l'exemple de l'union ne devait-il pas venir de ceux que notre peuple s'est donné comme chefs.

Ceux qui ont reçu du peuple canadien français la mission de défendre ses intérêts et de protéger ses institutions, assument une grande responsabilité en négligeant ce devoir, pour fomenter des divisions coupables au profit de certaines coteries politiques, divisions qui paralysent nos forces, détruisent notre prestige et notre influence comme province, et qui nous conduisent fatalement à l'union législative ou à l'annexion.

Pendant que nous travaillons à nous entre-détruire, les provinces sœurs se fortifient, et bientôt, mais trop tard, nous nous apercevrons de l'immense faute que nous avons commise.

Le sentiment national parmi notre classe dirigeante est-il donc tellement émoussé, que l'on ne puisse voir les dangers qui nous menace ?

Ce sentiment existe encore et est très vivace chez notre population et nous ne pouvons qu'approuver la ligne de conduite de M Chapleau, du moment qu'elle est dictée par les véritables intérêts de notre province et de notre race

La province de Québec a le droit de choisir elle-même ceux qui doivent la représenter au Conseil Exécutif à Ottawa, et nous devons insister sur l'affirmation de nos droits.

Nous ne reconnaissons pas à Ontario le droit de nous dicter ce que nous devrions faire.

La GAZETTE de Montréal annonce que M. Chapleau n'a pas résigné. Tant mieux si elle dit vrai.

Dans tous les cas, si le Secrétaire d'Etat a été forcé, pour sauvegarder l'honneur de sa province de remettre son portefeuille, nous espérons que M Abbott se refusera d'accepter sa résignation et trouvera un moyen de tout concilier.

Le devoir du premie-ministre du Canada est de fermer l'oreille aux clameurs intéressées de certains particuliers, pour renverser l'harmonie entre les différentes provinces de la Confédération canadienne, et nous le croyons, M. Abbott est homme à faire son devoir.

L'AFFAIRE DU CHILI

Le malaise en Allemagne

A MADAGASCAR

La Campagne Electorale a New-York

LA POLITIQUE ANGLAISE

Les Salaisons Americaines

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LE MALAISE EN ALLEMAGNE

BERLIN, 2 nov.—Le candidat radical au reichstag, pour la circonscription de Stolp-Lauenbourg, a été élu par 10,000 voix ; le candidat conservateur n'en a obtenu que cinq cents. Cet incident cause beaucoup de malaise au gouvernement, car c'est une preuve frappante de l'opposition du public en général au ministère actuel.

LA POSTE croit que cette explosion du mécontentement du public est due à l'opiniâtreté du ministère à vouloir suivre une politique protectionniste à outrance, qui amène la cherté des vivres et affecte ainsi directement les masses.

LES PRELATS FRANCAIS

PARIS, 2 nov.—On vient de publier une lettre que le cardinal Richard, archevêque de Paris, a adressée à l'archevêque d'Aix. Le cardinal dit d'abord qu'il a appris par les journaux que l'archevêque était appelé à comparaître devant la première chambre de la cour d'appel, le 24 du mois prochain. Il ajoute ensuite : " Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous offrir à cette occasion l'hospitalité au palais archiépiscopal. Tous vos frères de l'épiscopat vous entoureront avec respect et sympathie. Notre pays aime la loyauté et un dévoument généreux et ne vous blâmera pas d'avoir profondément ressenti et exprimé avec force la douleur que vous a causée l'insulte faite à l'Eglise et à la France."

Une certaine sensation a été causée par le bruit qui a couru que tous les archevêques et évêques de France saisiraient l'occasion du procès de l'archevêque d'Aix, pour paraître en habits pontificaux avec la crosse et la mitre, et recevoir l'archevêque à l'entrée de la cour et l'accompagner pendant tout le procès. Cette démarche devra être considérée comme une protestation formelle contre l'acte des autorités.

A MADAGASCAR

PARIS, 2 nov.—D'après des dépêches venant de Madagascar, Majunga, ville située sur la côte nord ouest de l'île, a été presque tout entière détruite par un incendie. Il ne reste debout que dix maisons et on estime les pertes à $200,000.

On annonce aussi que des indigènes ont massacré le docteur Bozinat et son escorte. Le docteur Bozinat, chef du service médical de la colonie française à Subervieville, descendait le fleuve Betsiboka avec une escorte de soldats, comptant onze indigènes qui forment une partie des forces françaises dans cette région. Le docteur et son escorte se rendaient justement à Majunga qu'un incendie vient de détruire ; ils ont été attaqués à l'improviste par une bande de brigands malgaches qui, embusqués sur les bords du fleuve, ont fait feu sur le docteur Bozinat et son escorte. Celle-ci a vigoureusement riposté, mais l'attaque avait été trop brusque. Le docteur fut une des premières victimes de cette agression, bien que le bateau, sur lequel il était monté, fût poussé au large avec la plus grande vigueur. Son cadavre est tombé à l'eau. Huit soldats indigènes furent également tués par les baudits qui s'emparèrent des bagages du docteur et de tout ce qu'ils purent saisir.

On a envoyé un détachement de troupes à la poursuite des bandits, mais il y a peu d'espoir de les prendre, à moins qu'ils soient trahis par d'autres indigènes.

LA POLITIQUE ANGLAISE

LONDRES, 2 Nov.—C'est le 9 Novembre prochain qu'aura lieu le banquet du lord-maire. Lord Salisbury y prononcera le discours d'usage sur la politique étrangère du gouvernement de la reine. Selon les prévisions, le premier ministre déclarera que le gouvernement n'a pris aucune nouvelle mesure encore touchant la question d'Egypte. Le bruit qu'une intervention collective des puissances était proposée est dénué de tout fondement ; on n'a pas non plus proposé une conférence européenne sur la même question. Tel est, en résumé, ce qu'il dira au sujet de l'Egypte.

Quant à l'incident de Pamir, dans l'Asie centrale, lord Salisbury affirmera qu'il n'est rien arrivé qui puisse causer la moindre inquiétude au gouvernement de l'Inde. Ce n'est pas son affaire de parler de l'énergie agressive avec laquelle agit le gouvernement de l'Inde. Ce dernier a mis un consul à Kachgar et y a envoyé un agent militaire avec le consentement de la Chine Le comité de la guerre est en ce moment à Lahore, préparant un plan de mobilisation des troupes sur la frontière du nord ouest. Il établit des voies de chemin de fer.

Tous ces préparatifs indiquent qu'il est décidé à prendre l'offensive, en cas de guerre. On dit que l'émir de l'Afghanistan a l'intention de venir visiter l'Angleterre.

Le roi d'Italie fera une visite officielle à la reine Victoria, au mois de mars prochain. A cette occasion, il y aura, à Spithead, une revue de l'escadre anglaise et de l'escadre italienne. Le roi Humbert sera accompagné des membres de sa famille et d'un brillant état-major.

LES SALAISONS AMÉRICAINES

PARIS, 2 nov.—Au court de la discussion au sénat sur les droits de douane à imposer sur les viandes salées d'Amérique, M. Franck Chauveau, sénateur de l'Oise et rapporteur de la commission du tarif, a défendu le droit de 25 francs proposé par la commission. Ce droit est nécessaire, dit-il, pour protéger les petits cultivateurs. " Nous n'avons aucune mauvaise intention à l'égard des puissances étrangères, mais nous ne leur sacrifierons pas nos intérêts. Les droits d'importation en France sont moins élevés que ceux de l'Amérique. Les Etats-Unis ne se plaindront pas d'un droit de douane de 25 francs.

M. Develle, ministre de l'agriculture, a parlé en faveur de l'imposition du droit de 20 francs. D'autres orateurs ont demandé que l'on applique un droit de 30 francs.

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'il était impossible à la France d'éviter de lever l'interdit sur les salaisons américaines ; il fallait suivre l'exemple des autres pays. " La France, a t il dit, s'est trouvée menacée par la nouvelle loi américaine sur le tarif des douanes, mais l'Angleterre a été bien plus gravement atteinte que la France. Quand il y a de si importantes relations commerciales entre la France et les Etats-Unis, nous ne devons pas nous arrêter aux détails, mais à l'ensemble. Votez un droit de 20 ou 25 francs, mais celui de 30 francs serait exhorbitant. "

Le sénat a voté et a adopté un droit de douane de 25 francs à imposer sur les salaisons américaines. Ce vote du sénat modifiant la loi sur ce sujet telle qu'elle a été adoptée par la chambre des députés, il faudra que cette loi soit renvoyée à cette dernière assemblée ; il est probable qu'elle acceptera l'amendement voté par le sénat.

L'AFFAIRE DU CHILI

PARIS, 2 nov.—Dans ses commentaires sur l'affaire du Chili, le TEMPS s'exprime ainsi : " En suivant les moyens pacifiques, les Etats-Unis maintiendront tout autant leur prestige qu'en ayant recours à d'autres mesures. Bien plus ils s'épargneront le remords d'avoir abusé de leurs forces, car ils savent bien qu'ils sont plus forts que le Chili.

LONDRES, 2 nov.—Le TIMES publie une lettre, signée par un Américain, d'après laquelle l'attitude prise par les Etats Unis à l'égard du Chili est due à l'approche des élections dans plusieurs Etats de l'Union.

Les journaux du soir se livrent à des commentaires sur la tension des relations entre les Etats-Unis et le Chili. Selon la PALL MALL GAZETTE, " il n'y a pas de doute que la plus grande partie de cette agitation est due aux élections. Personne ne croit sérieusement que le Président Harrison veuille pousser l'affaire aux extrémités ; il n'aurait pour lui ni les sympathies des autres pays ni la majorité des Américains "

LA SAINT JAMES GAZETTE fait remarquer qu'il est bien douteux que l'indignation du président Harrison ou les calculs électoraux de M. Blaine aboutissent à une guerre.

" Les Chiliens, ajoute la GAZETTE, ne sont pas actuellement d'humeur à s'incliner devant une attitude menaçante. Si les Américains ont des griefs pour lesquels ils croient avoir le droit de réclamer des réparations, les Chiliens ont également des motifs pour se plaindre de la conduite de M. Egan.

" Peut-être qu'il serait bien plus facile d'arranger la difficulté entre les deux nations, si l'ancien secrétaire de la " Land League " était rappelé. "

Le GLOBE est d'avis qu'il n'est pas croyable que les Etats-Unis déclarent la guerre, quel que soit le plaisir qu'ils éprouvent à lancer leurs fanfaronnades préliminaires. " Il est même plus incroyable, dit il, que le Chili s'expose à un désastre irréparable. Un gouvernement faible trouve toujours une foule de raisons pour céder devant un autre plus fort que lui, sans rien perdre de sa dignité. Mais il reste cette question : Si le gouvernement du président Harrison pousse la querelle au point d'amener une déclaration de guerre, peut-être pourra-t-il se trouver pris à ses mots d'une manière inattendue et peu désirable. "

AMERIQUE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE A NEW-YORK

NEW-YORK, 2 nov.—Maintenant que la course des vélocipédistes est finie au Madison Garden, le "turf" politique est le plus amusant de tous les spectacles à New York. Les deux partis sont également sûrs de gagner, et ils ont tous les deux d'excellentes raisons pour cela, les mêmes parfois. Ainsi, le nombre exceptionnel des électeurs qui se sont fait inscrire est interprété par les démocrates comme un augure infaillible pour M. Flower ; les mêmes conclusions sont tirées par les républicains au bénéfice de M. Fassett. Les premiers affirment qu'une telle majorité est assurée à leur candidat au sud du pont de Harlem que son élection est certaine quelle que soit la majorité contraire à l'intérieur de l'Etat. Le comité républicain, de son côté prétend que le surplus des inscriptions a été recueilli au-dessus de la 14e rue, c'est-à-dire dans les quartiers aristocratiques, ce qui ne promet rien de bon pour Flower, qui est le candidat des petites gens. Bref, M. Griffin, président du comité démocratique, dit : " La chose est réglée par les listes d'enregistrement ; Flower est aussi bon qu'élu ". Et M. Husted, président du comité républicain, se frotte les mainset dit : " Bonne affaire ! l'électeur abonde ; Fassett triomphe". Et de droite et de gauche on entend en même temps : " *Hurrah* pour Fassett, " et " Flower *for ever !* " Hier on arrivait, par des calculs subtils, à supputer les majorités suivantes : " Flower, 25 mille au moins "; " Fassett, 30 mille au plus. "

Des deux parts on s'est arrangé pour se battre à coups de meetings, chacun des jours qui restent d'ici au 3 novembre. Meetings démocratiques, 500 par jour, suivant M. Griffin, sans compter New York et Brooklyn. Six cents par vingt-quatre heures, répond le général Husted. Et quels meetings ! Ceux de M. Husted sont sur le papier, dit M. Griffin, et ceux de M. Griffin sur les brouillards de l'Hudson, réplique M. Husted.

Et partout où se tiennent ces propos, le peuple qui les écoute, éclate en applaudissements à faire crouler les plafonds.

On rapporte qu'hier matin le général Husted a dit aux reporters, venus à la visite quotidienne comme les officiers au rapport : " L'élection de Fassett est si sûre que nous pourrions fermer boutique et nous croiser les bras jusqu'au jour de l'élection ; mais nous resterons l'arme au bras pour laisser venir à nous le flot de la majorité, qui grossit d'heure en heure. " Le brave général n'est pourtant pas de Marseille !

Il faut bien aussi qu'on s'entre accuse de vénalité. La fête ne serait pas complète sans cela. Ainsi, au camp démocratique on évalue à 21,200 les votes achetés pour Fassett ; à 22,100 les votes vendus pour Flower, dans la tribu républicaine. Cela fait compensation ; on n'a rien à se reprocher, et la résultante sera vraisemblablement la moyenne de l'opinion publique.

Nouvelles de Montreal

MONTREAL, 31 oct.—Mercredi de cette semaine un suicide a eu lieu à l'asile protestant de Verdun. Mary Carmichael était internée là depuis quelque temps comme aliénée.

Laissée seule dans un appartement au 3ème étage de la bâtisse, elle réussit après beaucoup d'efforts à ouvrir une fenêtre et se précipita la tête la première.

Elle a été tuée instantanément et ce n'est que quelque temps après qu'on l'a trouvée toute meurtrie et couverte de sang coagulé.

L'enquête a eu lieu et le verdict a été rendu. Ce qu'il y a de curieux dans cette affaire, c'est qu'elle a été tenue secrète jusqu'ici, car aux endroits où l'on recueille ces sortes de nouvelles on n'en a pu rien apprendre qu'hier soir.

La malheureuse était âgée de 35 ans et résidait à Montréal avant son internement.

—Un acte étrange de brutalité qui n'a peut être pas été puni assez sévèrement a été entendu ce matin au Recorder.

Deux individus du nom de Géléon Gothier et Pierre Payette se sont amusés hier soir à lutiner un pauvre insensé, affaire de rire.

Ils ont poussé la bêtise et la barbarie jusqu'à lui mettre une corde au cou et à le traîner comme on fait d'un animal. Plusieurs fois le malheureux a trébuché et est tombé dans la boue sur les quais. Quant la police avertie fut arrivée le pauvre Wellie, (c'est le seul nom qu'il a pu donner) était tout couvert de boue. C'est un enfant de 14 à 15 ans. Il a été envoyé à l'asile. Quant aux mauvais plaisants qui l'ont tourmenté, ils ont été condamnés chacun à $5 ou un mois. Si la loi est sévère elle est aussi trop clémente en certains cas.

—George Green, mécanicien, âgé de 45 ans, s'est suicidé, hier après-midi, en se tirant un coup de pistolet dans la tête. D'après la nature de la blessure et la position du cadavre, la mort a dû être instantanée. Le défunt avait une chambre à la maison de pension de Auguste Laparé, No 14, rue St Henri. Vers 10 heures et demie, hier matin, la servante monta à sa chambre, mais elle trouva la porte fermée à clef ; elle frappa à plusieurs reprises, mais ne reçut aucune réponse.

Elle appela M. Laparé qui entra dans la chambre, en s'y introduisant par une fenêtre qui ouvre sur un balcon en arrière et trouva le cadavre de Green en travers du lit qui n'avait pas été dérangé. Le revolver était resté à côté de lui. Le sergent Charbonneau, du poste No 6, a pris soin du cadavre. On n'a pas entendu le bruit de la détonation dans la maison Green était marié, mais il était séparé de sa femme. Il avait deux filles ; l'une d'elles est dans une institution de charité à Montréal, et l'autre est employée chez un confiseur.

Il a travaillé plusieurs années chez MM. Mitchell Bros ; il est allé aux Etats-Unis d'où il était revenu il y a trois semaines. Il n'avait pu obtenir de l'emploi. C'était un homme calme, mais parfois il agissait d'une manière singulière. Autrefois il avait l'habitude de boire, mais depuis son retour, on ne l'a jamais vu sous l'influence de la boisson. Le coroner Jones a tenu une enquête dans l'après midi. Le jury a déclaré que Green s'était suicidé dans un moment de desespoir.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 31 oct.—Les funérailles de feu Ferdinand Delisle ont eu lieu hier après-midi.

—Le Rév. Père Dominicain Gauvreau de St Hyacinthe est de passage en cette ville de retour de St Raphaël, comté de Bellechasse, où il a prêché une retraite.

—Hier l'après-midi, cinquante prisonniers ne pouvant trouver place dans la prison de

(*Continuation sur la troisième page*)

LES MEILLEURES

PHOTOGRAPHIES !

—A—

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS.

Diplome Accorde a l'Exposition Centrale Canadienne.

Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

HOTELIERS

DE PASSAGE.

50½ OCTAVES.

Brandy Bisquit Dubouche & Cie.

Doit Arriver pour le 4 Novembre 1891.

Vendu en Douane ou Droits Payes.

PRIX REGULIER.

Donnez vos Ordres pour l'Article Veritable.

JOHN CASEY,

FONDÉ DE POUVOIR.

Importateur Direct de Vins et de Liqueurs.

294 et 296 Rue Dalhousie, 117 Rue Clarence.

SLAND HOME Stock Farm,

Grosse Ile, Wayne Co., Mich.

AVAGE & BARNUM, Proprietors.

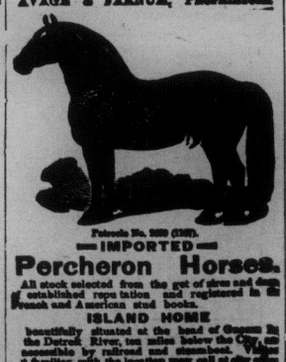

Patrons No. 2289 (1287).

IMPORTED

Percheron Horses.

All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME

beautifully situated at the head of Grosse Ile, the Detroit River, ten miles below the City, and accessible by railroad and steamboat. Visitors unfamiliar with the location may call at city office, Campau Building, and an escort will accompany them to the farm. For further particulars address the Manager, Wyandotte, Mich.

BOEUF MUSQUE.

J'ai à présent en mains, un grand assortiment inaccoutumé de Robes pour traîneaux en Bœuf Musqué.

Bonnes,

Assez Bonnes

Et

Legerement Mauvaises.

Toutes sont fabriquées chez moi.

Et à des prix raisonnables.

En prévision de l'hiver rigoureux, qui nous est annoncé, vous feriez mieux de choisir dès maintenant les robes pour traîneaux.

R. J. DEVLIN.

P.S.—Caoutchoucs.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remedes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS.

ALES !

McCarthy's.

Toronto B. & M. Co's.

Dominion.

Carling's.

Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX.

Telephone 534.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terre-neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets,
27 rue Sparks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q
136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal
D. POTTINGER, Surintendant Général,
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTRÉAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTréal rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p.m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général.
C. J. SMITH, Agent Général des Passagers
Ottawa, 29 Juin 1890.

CATARRH

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

TAPIS !

—CHEZ—

THOMAS LIGGET

66 & 68 Rue Sparks.

Sont destinés à être vendus vité et en conséquence l'intelligent acheteur qui aperçoit une bonne occasion, obtient toujours le meilleur des bonnes marchandises en vente.

Le prix de nos Tapis-Tapisserie, les derniers reçus, sont les suivants :

23cts.	39cts.
29cts.	44cts.
31cts.	47cts.
52cts.	68cts.
59cts.	74cts.
63cts.	82cts.

Tapis de Laine,
Tapis de Velours,
Tapis de Bruxelles,
Tapis Carres Artistiques,
Toiles Cirees,
Rugs

Et un Immense Assortiment de

Nattes et Paillassons Cocoa.

Paillassons avec Baguettes en Chêne, placés sur les escaliers extérieurs à bref délai, en largeur unie ou de fantaisie, de 27, 36, 45, 54 et 72 pouces.

Thos. Ligget.

312, 314, 316 & 318

Rue Wellington.

Exposition Terminee

Les visiteurs déclarent que l'Exposition a été un grand succès et que les directeurs ont donné les prix. On a parlé, discuté, sondé les chances de l'Exposition Centrale, tous les jours en s'y rendant. Plusieurs expositions étaient merveilleuses ; quelque "Barnum" s'est montré avec ses chiens et ses moutons.

Proclamez leurs erreurs, croissant tous les jours, six jours dans la semaine. Mais WOODCOCK est l'homme qui offre la plus merveilleuse exposition de nombreux Chapeaux de Feutre, et d'immenses quantités de Dolmans. Mon assortiment d'Oiseaux et de Plumes, de grands et petits articles, vendus à des prix si bas font à mon magasin, la plus belle renommée. Oui, j'irai chez WOODCOCK, acheter un Chapeau Lennox, tous ses prix me plaisent et j'aime ce magasin à "prix fixe." Là, c'est la place pour acheter un joli vêtement ou un Nellie Bly ; car personne ne peut nier que c'est le magasin le meilleur marché pour Chapeaux.

Montréal, sont arrivés par le Pacifique Canadien et ont été conduits à l'hotel McLaren. Plusieurs détectifs et hommes de police de Montréal sont descendus avec les délinquants pour en faire la garde.

—La santé du procureur-général ne s'améliore pas. Il est toujours très souffrant et son état n'est pas sans inspirer certaines craintes.

Ne pouvant se rendre devant la commission royale pour y donner sa déposition, les juges iront à sa résidence accompagnée du greffier et des avocats, l'interroger probablement aujourd'hui.

On dit qu'à cause du mauvais état de sa santé, il a mis sa résignation entre les mains du premier ministre et qu'il est décidé à se retirer de la vie publique.

Aussitôt qu'il aura pris un mieux suffisant, il partira, dit-on, pour un long voyage soit en Europe, soit en Floride.

—On se rappelle qu'un individu du nom de Larsson, suédois d'origine, a été arrêté, il y a quelque temps à la Grosse Ile à bord du LABRADOR à la réquisition du consul de Suède et de Norvège, M. Schwartz. Il est accusé par les autorités suédoises de faillite frauduleuse et d'avoir pris la fuite pour échapper à ses créanciers. Une demande en extradition a été faite au ministre de la justice, peu de jours après son arrestation.

Hier matin, les papiers nécessaires à cette fin sont arrivés à Québec et ont été signifiés à l'accusé et à M. Schwartz.

Larsson partira en conséquence aujourd'hui même pour aller subir son procès devant les tribunaux de son pays.

A la demande spéciale du consul de Suède et de Norvège, M. Aimé Talbot, du bureau du greffier de la paix, fera la traversée sur le même paquebot et aura le prisonnier sous sa garde, jusqu'à ce qu'il l'ait remis entre les mains des autorités suédoises.

—Le colporteur arabe qu'on a trouvé mort jeudi sur la voie de l'Intercolonial, entre St Charles et St Michel, pourrait bien avoir été dit la rumeur, la victime d'un meurtre. Rien jusqu'à présent n'a pu donner de la consistence à cette rumeur ; mais lorsqu'il est parti de Québec, il avait sur lui une assez forte somme d'argent qui n'a pas été retrouvée sur lui, au moment de la découverte de son cadavre. A tout événement, la coroner Marmette de Montmagny fait une enquête aujourd'hui, au sujet de cette mort mystérieuse.

La Commission Royale

ENQUETE "BAIE DES CHALEURS"

SEANCE DU 30 OCTOBRE

QUEBEC, 30.—A l'ouverture de l'audience ce matin, M. Mercier a rectifié, dans les termes suivants, une partie de sa déposition d'hier :

Il avait dit qu'il n'avait pas vu M. Robidoux, depuis que ce dernier avait quitté sa maison où il avait été retenu quelques jours par la maladie. Il se souvient à présent qu'il a revu M. Robidoux, il y a une quinzaine de jours.

Lorsque M. Mercier signa les blancs seings, M. Laurier n'était pas présent ; mais M. Mercier croit avoir fait dans sa déposition une allusion à M. Laurier, qui pourrait porter à croire qu'il était présent, ce qui serait une erreur.

M. MARCOUX, caissier de la Caisse d'Economie, est alors interrogé par M. Casgrain. Ce témoin dit que, lorsque le billet de M. Mercier lui fut présenté, le 11 mars, il n'y avait pas au crédit du signataire de fonds suffisants pour le payer.

M. Casgrain désirerait savoir quel était le chiffre des fonds que M. Mercier avait à son crédit, afin d'établir avec quel argent ont été payées quelques-unes des dettes de ce ministre.

H. Béique s'oppose à cette question ; l'objection est maintenue par la Commission ; mais M. Casgrain renouvelle sa question en d'autres termes. L'objet qu'il se propose est de prouver que M. Mercier n'ayant pas assez de fonds à son crédit pour faire face à toutes ses dépenses, quelques unes de ses dettes ont dû être payées par M. Pacaud, avec l'argent que ce dernier avait obtenu de l'affaire de la Baie des Chaleurs, ou que les $5,000 qui lui avaient été envoyés à Paris, pour son usage personnel provenaient de cet argent.

LE TEMOIN répond que le dépôt avait été fait par un secrétaire attaché au bureau de M. Mercier et que le mémoire de la somme envoyée portait les initiales A. L., que M. Marcoux crut être celles de M. Achille Larue, un des sous secrétaires de M. Mercier.

Les commissaires maintiennent l'objection de M. Béique à la question de M. Casgrain.

En réponse à M. Amyot, le témoin dit qu'il n'y avait rien d'extraordinaire dans le dépôt, et qu'il avait été fait d'une manière régulière.

On reprend l'interrogatoire de M. Thom. Ce témoin paya à M. Armstrong $175,000, parce que c'était là la meilleure tournure qu'il pouvait donner à cette affaire. M. Armstrong avait une complète possession du chemin, grâce à son contrat, en dehors des réclamations de M. McFarlane.

Il avait de plus la possession de 60 milles de la voie qui faisaient l'objet de la dispute entre Armstrong et McFarlane. La possession du premier des deux découlait de toutes les stipulations du contrat.

Le témoin prit possession du chemin le 13. Peu de temps après, il écrivit à M. Garneau une lettre dont il donne lecture et dans laquelle il disait que le délai qu'on mettait à signer les contrats faisait le plus grand tort à la compagnie. Cette lettre était signée Angus Thom.

Le témoin lit aussi d'autres lettres qui ont été publiées déjà. Le juge Davidson lui demande certains chèques. Le témoin répond que dans la citation (*subpœna*) qu'il a reçue, il n'est pas question de chèques ; néanmoins il les a apportés et il les présente à la Commission.

Le témoin dit que M. Armstrong l'avait informé que M. Pacaud négociait auprès du gouvernement, pour obtenir le contrat du chemin de fer de la Baie des Chaleurs et que ce fut plus tard seulement, après la conclusion du contrat, qu'il apprit l'opération faite par M. Pacaud.

Le juge DAVIDSON fait remarquer au témoin le désaccord qu'il y a entre cette partie de sa déposition actuelle et celle qu'il a faite devant le comité du Sénat et d'après laquelle il aurait eu connaissance de la demande de M. Pacaud, avant la conclusion du contrat avec le gouvernement.

Le témoin continue et dit que les travaux du chemin sont poussés activement. Il les a visités la semaine dernière et il croit pouvoir assurer que les 80 premiers milles seront achevés le printemps prochain et les cent milles, pendant l'automne de l'année prochaine.

En réponse à M. HALL, M. Thom dit qu'il a découvert qu'il y avait au département des Travaux Publics des réclamations de M. Armstrong.

M. Langelier lui avait montré ces réclamations le 21 avril 1891, et le 24, M. Langelier écrivit une lettre dans laquelle il admettait la validité de ces réclamations, sur la foi d'un certificat de M. A. L. Light.

M. Thom paya donc à M. Armstrong les $180,000 sans lui rien donner de plus.

Le témoin ne sait pas s'il a la copie des réclamations de M. Armstrong ; mais il croit que M. Langelier en a une. M. Langelier a pris un acte de substitution en faveur de la compagnie.

M. HALL désire savoir les raisons pour lesquelles le reçu donné par M. Armstrong était encore laissé au gouvernement, comme si la nouvelle compagnie n'avait eu aucune quittance d'Armstrong

Le témoin ne peut pas donner ces raisons. Il a un livre de transport pour les fonds ; mais ce livre a été fait à cette occasion même, avant que le témoin ne partit pour Montréal.

On a montré au témoin une lettre qu'il a écrite à M. Garneau le 21 avril 1891, et pour laquelle il ne peut pas trouver de réponse.

Le témoin a refusé de dire si la compagnie avait donné à M. Hogan aucune assistance financière.

La Commission s'ajourne jusqu'à deux heures.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

QUEBEC, 30 oct.—M. Thom remonte sur la sellette.

La Commission lui demande comment il se fait que la réclamation de M. Armstrong qui n'était que de $75,000 sous l'ancienne compagnie, se soit élevée tout à coup à $175,000.

"C'est parce qu'on s'aperçut plus tard qu'il avait 100 parts dans le fonds social de la compagnie", répond le témoin.

A la fin du mois de février, M. Thom a été sondé par M. Armstrong qui lui a demandé d'acheter ses parts dans l'entreprise. Ces pourparlers n'eurent pas alors de conséquences.

En réponse à M. Béique, le témoin dit qu'il savait que M. Macdonald était à cette époque en négociations. Une fois à Montréal, alors qu'il était avec M. Cooper, M. Macdonald lui a dit qu'il ne pouvait s'entendre avec M. Riopel et qu'il abandonnait toutes les négociations. MM. Cooper et Riopel ne lui ont pas dit à cette occasion à qu'ils feraient des démarches pour obtenir le contrat du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Subséquemment, M. Riopel leur dit qu'il n'était plus en négociations avec M. Macdonald, parce qu'elles avaient paru ne pas devoir aboutir.

Plus tard, le témoin eut en compagnie de M. Cooper une entrevue à New-York avec les ministres. Il vit là M. Pacaud pour la première fois. Le témoin dit que les ministres ne paraissaient nullement désireux de conclure. Il eut une entrevue avec les ministres. Il se pressait parce que son délai d'option était sur le point d'expirer. Il a fait tout son possible pour faire émettre les lettres de crédit. Avant de conclure avec le gouvernement, le stock de la compagnie ne valait pas grand'chose.

Aujourd'hui il ne vendrait pas ses actions à moins d'un bon profit. Les membres de la compagnie sont des hommes d'affaires, d'une bonne position financière. On a demandé dernièrement les débentures de la compagnie à $75. Au temps des négociations, il crut que la réclamation de M. Armstrong était privilégiée et ce qui le porta à le croire, c'est que M. Armstrong avait construit le chemin.

Avant cette affaire, le témoin n'avait eu aucune raison de soupçonner que M. Pacaud se fit payer ses services, en qualité d'intermédiaire.

Il a entendu dire que M. Macdonald avait fait des démarches pour entrer dans le nouveau syndicat.

M. Hall ayant demandé la production des chèques, télégrammes et câblegrammes de M. Pacaud, M. Irvine s'y oppose parce que cela dépasse le droit de la Commission. Il est décidé que M. Hall aura à spécifier les chèques, télégrammes ou câblegrammes qu'il désire voir.

M. Cooper, président de la compagnie actuelle de la Baie des Chaleurs, est appelé ; mais M. Beique demande la faveur d'expliquer que les chèques de M. Mercier pour les $5,500 dont il a été question, ne proviennent pas de l'argent d'Armstrong.

Mais cette permission ayant déjà été donnée à M. Mercier, on continue l'interrogatoire du témoin.

M. Cooper refuse de dire quel intérêt il avait dans l'entreprise, mais il déclare y avoir perdu beaucoup d'argent. Il a fait, avec Armstrong des affaires qui ont atteint un chiffre de $175,000.

M. Cooper dit qu'il a confié à son homme d'affaires, M. Thom, les opérations avec Armstrong. Il se déclare trop prudent pour faire personnellement des affaires avec Armstrong ou Pacaud.

Avant l'ajournement, M. Beique a demandé que la commission allât interroger M. Robidoux, malade chez lui.

Le juge Baby dit que la commission n'est pas une commission ambulatoire ; mais il est entendu que cette faveur sera accordée à M. Robidoux, si son état ne s'améliore pas.

La séance est ajournée.

COURRIER DU JOUR

LA TOUSSAINT DANS NOS ÉGLISES

Cette belle fête de tous les Saints était célébrée hier avec éclat dans toutes nos églises catholiques ; la plus grande pompe a entouré ces belles cérémonies religieuses et les voûtes ont retenti de nos chants les plus beaux. A la Basilique, Mgr l'archevêque officiait pontificalement, assisté de Mgr J. O. Routhier, grand vicaire-général ; il avait pour diacre et sous-diacre d'honneur les chanoines L. N. Campeau et J. A. Plantin. Le maître de cérémonies était, pour la circonstance, le Rev. P. F. X. Brunette. Le chœur, sous la direction magistrale du Rev. P. Beausoleil, a rendu la messe de Mercadante.

Aux vêpres le maître-autel avait revêtu sa toilette de deuil, afin de nous rappeler, qu'après avoir invoqué des Bienheureux, qui ont le bonheur d'entourer le divin Trône, le secours de leurs prières et de leur puissante intercession, nous devons à notre tour, demander pitié, pardon et miséricorde pour ceux que la justice divine n'avait pas encore trouvés assez purs, assez immaculés, pour jouir de la vue de leur Créateur, des promesses de cette vie éternelle pleine de joie et de bonheur et recevoir leur part d'héritage dans le royaume des cieux, comme de bons et dignes enfants de notre sainte Mère, l'église catholique.

Le sermon a été donné par le Rvd. P. Langevin, O. M. I., avec cette parole chaude et entraînante qui l'ont mis en rang de nos meilleurs orateurs sacrés. Après avoir démontré que la religion protestante, n'a aucune larme à laisser tomber sur la tombe encore entr'ouverte d'une mère chérie, d'un enfant soudainement ravi à l'affection des siens.... ou d'une jeune épouse descendue prématurément au tombeau, au milieu des rêves souriants d'un avenir enchanteur, il a fait ressortir les richesses d'affection et d'amour de l'église catholique pour ses enfants, qu'elle n'oublie pas sur le seuil d'une fosse béante, mais qu'elle suit à travers l'espace, accompagne dans ce lieu de tourments du Purgatoire, console et encourage de ses larmes, de ses prières et de ses supplications, pour toucher la divine justice et hâter le jour de leur délivrance. A leurs cris d'angoisse, sortant des profondeurs de l'abîme, les fidèles catholiques répondent par des supplications, se terminant par ces sublimes paroles : "O Seigneur, faites-les reposer en paix, et que la contemplation de la lumière divine leur soit accordée ! Seigneur, Seigneur, que votre miséricorde se laisse toucher, ayez pitié de ces pauvres âmes ! "

Dans les religions qui se disputent nos cœurs, deux mères existent : L'une marâtre, au cœur desséché, qui marche sous la bannière du protestantisme, et l'autre, généreuse, l'église catholique, au cœur brûlant d'amour, saignant à chaque douleur de ses enfants.

Durant les vêpres, la quête a été faite, par Mgr Routhier et le chanoine Campeau.

A Ste-Brigitte, le Rev. P. Filiâtre, O. M. I. a donné un éloquent sermon.

A St. Jean-Baptiste, l'orateur sacré du jour a été le savant dominicain, le Rév. P. Gafie, qui avec son talent habituel a fait ressortir les belles paroles de l'évangile du jour : en s'y conformant, on aura son billet d'entrée au "Paradis", a dit le distingué prédicateur.

NOUVELLES LOCALES

—Le comité des Travaux Publics a dépensé $2,000 du fonds général, pour l'exécution d'améliorations locales ; dès qu'il aura payé ses comptes, il lui restera encore $1,000 pour entreprendre de nouveaux travaux.

—La corporation de Hull a autorisé le médecin de santé, Beaudin, à acheter du vaccin, pour l'usage gratis du public, afin de prévenir autant que possible l'apparition de la malheureuse maladie, qui fait de si nombreux ravages à Québec. On vaccinera à l'Hôtel-de-Ville tous les jeudis et samedis de chaque semaine, sans frais pour le public.

—Le Conseil de Ville doit se réunir ce soir. Les soumissions pour la construction de trottoirs seront ouvertes durant cette séance ; on étudiera ensuite la motion de l'échevin Roger, ayant pour but de diminuer à l'avenir le nombre des échevins. L'échevin Stroud demandera aussi au Conseil de Ville le droit pour l'ingénieur de nommer ses assistants. Le comité des Finances présentera en même temps son rapport au sujet de la réclamation de la famille McClenagham, par lequel il conseille de régler la difficulté, en offrant $1500 aux intéressés.

CORRESPONDANCE

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Votre intéressant journal a bien voulu annoncer que la treizième session de l'Ecole des Beaux Arts s'ouvrira sur la fin du mois de novembre. Il a fait erreur. C'est précisément aujourd'hui même qu'elle s'ouvre, ce 2 novembre, au no 44 rue Bank, dans les salles de la Société des Beaux-Arts, au dessus de celles du Collège de Musique. Dès aujourd'hui les élèves ont commencé à s'inscrire.

Dites donc, s'il vous plaît, à nos compatriotes qu'ils négligent leurs intérêts, en ne profitant pas plus qu'ils ne font de l'excellent enseignement qui se donne dans cette institution. Cette école est presque totalement soutenue par la libéralité de nos concitoyens anglais, mais elle ouvre ses portes et offre ses avantages à tout le monde. Pourquoi nos nationaux ne profiteraient-ils pas de ce qui leur coûte relativement peu et ne saurait manquer de leur être utile ? On se trompe, quand on croit qu'il faut être né artiste pour étudier les arts avec profit. Sur tout le dessin. De même que chacun peut apprendre à écrire de façon à pouvoir se servir utilement d'une plume, tous le monde peut également apprendre à dessiner de façon à pouvoir utiliser en mainte occasion son savoir.

Apprendre à dessiner c'est apprendre à observer, c'est-à dire voir des choses de la vie deux fois plus que n'en voit le voisin. Ce a vaut la peine. Et avoir dessiner, c'est savoir une langue de plus. Combien de fois n'avez-vous pas vu quelqu'un tirer un crayon et un morceau de papier pour faire comprendre avec quelques traits ce qu'il ne pouvait exprimer autrement ? Si on y réfléchissait, on serait souvent surpris de tout le parti qu'on peut tirer de la connaissance et de la pratique, même élémentaires, du dessin. Sans compter que dans les métiers et les manufactures, par exemple, celui qui peut dessiner a sur celui qui ne le peut pas un avantage que tout le monde peut apprécier à prix d'argent. Naturellement en cela comme en tout : plus on a de talent plus on réussit, si l'on s'applique et si l'on étudie ; mais, encore une fois, tout le monde, qu'on le sache bien, peut apprendre à dessiner d'une façon utile.

Du reste, ce n'est pas le talent qui manque chez nos compatriotes. Ils ont de cela tout plein. Tous ceux d'entre eux qui ont passé à notre Ecole de Beaux-Arts l'ont prouvé. Ce qui nous manque en général, c'est l'amour de l'étude. Celui qui a des aptitudes se contente de tirer sur son fonds naturel, et se met à produire d'emblée. S'il peut faire une croûte ou quelque horreur de dessin "sans avoir jamais pris de leçons", il sera passablement sûr, dans l'état où en est la connaissance des arts chez nous en général, d'avoir des admirateurs. Il aura démontré à son entourage qu'il a du talent : cela lui suffira. Et que pense t on de l'obligation morale de développer ce talent ? Au point de vue patriotique aussi, n'y a-t-il pas un peu d'obligation de ce côté ? N'étudions pas : nous continuerons peut être à être bien doués ; mais nous ne prendrons certainement pas la place qui nous appartiendrait autrement à côté des autres races.

Notre défaut d'ambition dans les sciences et les arts, notre indifférence en face des avantages éducationnels qui s'offrent à nous, nous rendront vite inférieurs à nos voisins, dont les aptitudes naturelles ne priment certes pas les nôtres, mais qui, visant à la supériorité, prennent le chemin du travail pour y arriver.

Mais je jase trop. Dites donc bien, vous, toutes ces choses à nos compatriotes, mon cher directeur. Vous qui combattez vaillamment leurs combats, vous avez le droit, et il est de votre devoir de leur signaler leurs faiblesses.

Dites leur aussi, s'il vous plaît, que l'Ecole des Arts ouvre aujourd'hui, 44 rue Bank, et que pour tout renseignement, on peut s'adresser par lettre ou personnellement à votre très humble serviteur.

ACHILLE FRÉCHETTE.

Les abonnes qui ne recevraient pas regulierement leur journal par les porteurs sont instamment pries d'en donner avis a nos bureaux d'administration ou bien par carte postale.

REVOLUTION DE

Photographie S AU GRAND MARCHE

JARVIS STUDIO

141 Rue Sparks 141

Attention au bon numéro.

Librairie Francaise d'Ottawa.

Le public trouvera constamment à cette Librairie tous les livres et fournitures pour les écoles ; Livres de Prières, Livres d'Histoires, en Français et en Anglais. Aussi Papeterie, Articles Religieux et une variété d'Objets de Fantaisie toujours dans les dernières nouveautés. Ordres remplis avec promptitude

P. C. Guillaume, Libraire

COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

VENTE A BON MARCHE de montres, de pendules, de bijouterie et d'argenterie chez

JOS. E. TREMBLAY & CIE.

113 RUE RIDEAU.

Porte voisine de M. Th. Birkett, marchand de fer.

Pots à eau	depuis	$2.75	en montant
Porte-cornichons	do	1.00	do
Beurriers	do	2.00	do
Couteaux de table	do	3.50	do
Couteaux de dessert	do	3.00	do
Cuillers de table	do	3.50	do
Cuillers de dessert	do	3.00	do
Cuillers à thé	do	1.50	do

Aussi un assortiment complet de jumelles et de lorgnons en nickel, en or et en acier. Réveille matin en nickel réduits à $1.35 P. S.—Montres, pendules et bijouterie, réparées au plus bas prix.

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.

L. BELANGER

Téléphone No 577. Gérant.

Paquets pris et retournés a domicile gratuitement.

Oak Hall,

332 Rue Wellington.

Salon de Hardes Faites

Où vous pouvez vous habiller à bon marché, ou à très bas prix ; et dans tous les cas je vous donnerai satisfaction.

Venez voir mes Jaqets, Habits, Pantalons, etc., etc. On vous montrera les marchandises avec plaisir, et à des prix que pour la même qualité, personne ne peut vous donner meilleur marché.

Votre Patronage est Sollicite.

E. J. LeDAIN.

AVIS AUX CONTRACTEURS

Des Soumissions adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à Mardi, 6 heures P.M., le 3 Novembre, pour la construction d'une Maison d'Ecole dans le quartier Dalhousie.

Le plan et les spécifications peuvent être obtenus en s'adressant à l'architecte, M. C. Edey, 457 rue Somerset.

Le Bureau ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

P. PELLETIER,
Syndic d'Ecole,
Président de la Section Française.

Le remède de choix pour les catarrhes est le meilleur, le plus agréable à prendre et le meilleur marché.
CATARRHE
En vente chez tous les pharmaciens ou expédié affranchi à toute adresse contre payement de 50 sous par E. T. Hazeltine [illegible] E.U.A.

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. Dépôt dans toutes les pharmacies.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

LE SEDLITZ CH. CHANTEAUD, est le Purgatif *le plus efficace* contre la Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Goutte, Rhumatisme, etc. Sa réputation auprès des médecins est universelle. Pour éviter les contrefaçons, exiger une enveloppe jaune et la marque CH. CHANTEAUD seul préparateur des médicaments dosimétriques du Dr BURGGRAEVE.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au gout. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

Avis aux Chasseurs

QUÉBEC, 23 Septembre, 1891.

MONSIEUR,—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et à celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non-domiciliée comme susdit, un permis de ce Département et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

E. E. TACHÉ,
Asst.-Commissaire.

J. B. CHARLESON, Ecr.
Surint. des Gardes-Forestiers,
Ottawa.

SOUMISSION.

A RAISON de changements importants faits dans les Plan, Devis et Spécifications, de nouvelles Soumissions Cachetées seront reçues par le soussigné, jusqu'à Mardi le 3 Novembre à 6 P. M., pour la construction d'une Maison d'Ecole dans le quartier St. George.

Les Plan, Devis et Spécifications amendés pourront être consultés à la résidence du Rév. Père Harnois, 196 rue Wilbrod.

Les soumissions pour l'appareil de chauffage et pour le plombage devront être faites séparément.

P. PELLETIER,
Commissaire d'Ecole.
Prés. de la Section Française.
Ottawa, 30 Oct. 1891.

LIGNE D'OMNIBUS

Cimetiere Notre-Dame, Chemin de Montreal

Les Omnibus partiront du bureau de poste tous les dimanches, lorsque la température le permettra, à 1,30, 2,00 et 3,20 p. m. revenant le soir à 4,30, 5,00 et 5,30.

LANDRY & THOMPSON

Le "HUB"

718-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Proprietaire.

548 RUE SUSSEX, OTTAWA

Montres et Bijouteries

en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

A. C. LAROSE,

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT.

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189.

Collections faites promptement

PEINTURES

Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles.
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peintures.

OTTAWA.

PISO'S CURE FOR
Le Meilleur Remède pour la toux
En vente dans toutes les Pharmacies.
CONSUMPTION
25 CTS.

:-Cartes Professionnelles-:

H. CHATELAIN.

Avocat, Notaire, Etc.

569 RUE SUSSEX - - - OTTAWA

Argent à Prêter.

E. M. Lambert, M.D.C.M.

COIN DES RUES ST. PATRICE ET CUMBERLAND.

—HEURES DE CONSULTATIONS—

8 à 10 A. M. 1 à 3 P. M. 6 à 8 P. M.

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, LL.B

AVOCAT, Etc.

BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL

Argent à Prêter.

J. W. W. WARD

AVOCAT ETC.

—BUREAU—

31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

O'GARA, MacTAVISH & WYLD,

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL.

MARTIN O'GARA, Q.C., D.B. MACTAVISH, W. WYLD.

Belcourt, MacCraken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA.

A. BELCOURT, JOHN J. McCRAKEN, GEO. F. HENDERSON.

A. E. LUSSIER

Avocat, Notaire, Etc.

BUREAU - - - 569 RUE SUSSEX,

Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.

Argent à Prêter avec avantage spécial l'Emprunteur.

A. E. LUSSIER.

M. J. GORMAN, L L B

(Successeur de L. A. Olivier.)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

—BUREAU—

Carleton Chambers, 74 Rue Sparks

OTTAWA.

Argent a Preter.

Christian & Cie

Commerçants de Charbon.

BASSIN DU CANAL.

En dehors du Canal. Adresser vos commandes à C. Christian, Agent, Nicole House, Little Sussex Street, Ottawa.

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

Au-dessus du College de Musique

Ouverte du 1er Novembre au 1er Ma

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.0 par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.

S'adresser à ACHILLE FRÉCHETTE secrétaire, à la Chambre des Communes, ou sur les lieux, aux Professeurs

DR. WASHINGTON

Gradué en 1872, à l'Université Victoria, avec honneurs, a subi aussi les examens du Collège des Docteurs et Chirurgiens, Ont.

Depuis 1880, a consacré tout son temps à l'étude des maladies de la Gorge et des Poumons. [La figure ci jointe représente un Respirateur Poreux et le malade en train de respirer.

Le Dr. Washington sera à Ottawa le 26, 27 Octobre et 2 Novembre.

A Maxwille, Hôtel Windsor, le 31 Oct

MALADIES TRAITÉES—Catarrhes de la Tête et de la Gorge, Surdité provenant du Catarrhe, Bronchite Chronique, Asthme et Consomption, Perte de la Voix, Maux de Tête, Développement des Glandes du Cou, Maladies Nasales, ou autre Obstruction du Nez enlevée. Bureau Principal, 78 rue McCaul, Toronto.

C. LEVEQUE,

ENCANTEUR.

Salle d'Encan : Marche By.

—LE—

"Tabac Raby"

TABAC CANADIEN.

—CHEZ—

EDOUARD CARRIERE,

145—Rue Rideau—145

OTTAWA.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

CHARBON.

Les Meileures Qualités de

Charbon Bitumineux et Anthracite.

Bien Criblé et Tamisé.

O'Reilly & Henry

Bloc Russell, Rue Sparks.

ST. LAWRENCE HOTEL.

BAS DU FLEUVE ST. LAURENT.

RIMOUSKI, P. Q.

Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bains, air pur, belles promenades en voiture, promenade en bateau et lieux de pêche.

Prix raisonnables pour les familles.

A. ST. LAURENT & CIE.

PROPRIÉTAIRES.

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA.

Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et amenagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU,

(Du Montreal House, rue Queen Ouest.)

PROPRIETAIRE.

GRANDE

REDUCTION

Sur toutes les

TAPISSERIES DOREES

PENDANT UN MOIS.

J. F BELANGER

159 Rue Bank

Téléphone No. 92.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes :

Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Dougiass & Haines

234 rue Wellington.

Agents des célèbres fournaises "Supérieur Jewel"

MANQUE DE FORCES

ANÉMIE - CHLOROSE

LE FER BRAVAIS

Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Se Défier des Imitations et Contrefaçons,

Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge

DETAIL : TOUTES PHARMACIES.

Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !

Nouveaux et a Grand Marche

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX, CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks

Avis aux Consommateurs

Les PRODUITS de la

PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

207, rue St-Honoré, à PARIS

Tels que: ORIZA-OIL * ESS. ORIZA * ORIZA-LACTÉ * CRÈME-ORIZA ORIZA-VELOUTÉ * ORIZA-TONICA * ORIZALINE * SAVON-ORIZA

DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :

1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.

2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.

MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA *pour vivre sur leur réputation* nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.

Les VÉRITABLES PRODUITS se VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE

Envoi franco de Paris du Catalogue illustré

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

CONTRE

Migraines, Maux de Tête, Névralgies Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.

Avoir soin d'exiger l'ANTIPYRINE de TROUETTE

Vente en Gros à Paris, E. MAZIER, Pharm^ien, 264, boul^d Voltaire

Dépositaire à *Ottawa* : Dr F. X. VALADE.

A *Québec* : Dr Ed MORIN & Cie. — A *Montréal* : LAVIOLETTE & NELSON

ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES

BRYSON, GRAHAM & CIE.

Musee de Marchandises.

COUVERTURES

Il y a Couvertures et Couvertures, bonnes, mauvaises et passables. Mais nous pouvons déclarer qu'un pareil assortiment de Couvertures à celui que l'on trouve au Musée des Marchandises, ne peut être vu nulle part à Ottawa. Ces marchandises sont toutes de première qualité, (nous n'en avons pas de seconde) et garanties comme les plus bas prix connus.

Les maîtres du commerce de Couvertures montrent au monde entier ce qui peut être fait dans un commerce commencé et conduit sur des principes sérieux un commerce qui donne l'équivalent de votre argent durement gagné.

Nous sommes à présent prêts ; à la tête d'un immense assortiment.

Aujourd'hui nous commençons une grande semaine de Couvertures. Notre assortiment complet de Couvertures est tout entier marqué aux plus bas prix, pour l'écouler plus vite.

LISTE DES PRIX.

Couvertures Blanches, Pure Laine	$6 00
Couvertures Blanches, Pure Laine	5 50
Couvertures Blanches, Pure Laine	4 75
Couvertures Blanches, Pure Laine	4 25
Couvertures Blanches, Pure Laine	3 50
Couvertures Blanches, Pure Laine	3 00
Couvertures Blanches, Pure Laine	2 25
Couvertures Grises Ecossaises, Tout Laine	$3 75
Couvertures Grises Ecossaises, Tout Laine	3 50
Couvertures Grises Ecossaises, Tout Laine	3 00
Couvertures Grises Ecossaises, Tout Laine	2 50
Couvertures Communes, Grises	$2 25
Couvertures Communes, Grises	1 90
Couvertures Communes, Grises	1 65
Couvertures Communes, Grises	1 25
Couvertures Communes, Grises	1 00
Couvertes à Chevaux	$4 00
Couvertes à Chevaux	2 50
Couvertes à Chevaux	1 95
Couvertes à Chevaux	1 45
Couvertes à Chevaux	1 25
Couvertes à Chevaux	95
Couvertes à Chevaux	50
Couvertes à Chevaux	45
Confortables pour Lits	$ 65
Confortables pour Lits	85
Confortables pour Lits	95
Confortables pour Lits	1 00
Confortables pour Lits	1 25
Confortables pour Lits	1 50
Confortables pour Lits	1 75
Confortables pour Lits	2 00
Confortables pour Lits	2 75
Confortables pour Lits	3 00
Confortables pour Lits	4 00

COURTEPOINTES.

Couvrepieds Blancs	$ 75
Couvrepieds Blancs	1 00
Couvrepieds Blancs	2 00

Courtepointes en Couleurs, aux mêmes prix.

Aussi un assortiment varié de Couvertes et de Rugs de couleur pour voitures.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Epiceries de Premier Choix.

Hotch-Potch Celeste

Tous les jours nous recevons les plus haut témoignages d'estime de toutes les Dames de la ville, pour pour notre bel assortiment de Marchandises pour Robes. Elles le patronisent de plus en plus chaque saison. Les Chinois ont une combinaison botanique, connu sous le nom de jardin de fleurs et de mauvaises herbes. De nombreux assortiments de tissus ressemblent beaucoup à ce Hotch Potch céleste. Jamais on n'y trouvera en aucun temps ces malheureuses mauvaises herbes. Pareille infortune ne peut arriver à notre jardin de la Mode, Mesdames ! Grand et Choisi, est une de nos devises. La marchandise est toujours la meilleure de sa catégorie pour le prix. Et cette derniere est toujours la moindre sur le marché comme l'expérience le prouve.

DEPARTEMENT DES MARCHANDISES POUR ROBES.

Cachemire Francais, Tout Laine

Département spécial de Cachemires, 46 pouces de largeur, la plus grande occasion jamais offerte dans le commerce, plus de 100 nuances en mains. Remarquez le prix, 50c. seulement la verge.

Marchandises pour Robes en Poil de Chameau, double largeur. 50c. seulement la verge.

Draps Unis pour Costume, Noir et toutes couleurs. 10c. seulement la verge.

Marchandises pour Robes, double checked, 44 pouces de largeur. Seulement 35c. la verge.

Drap Melton pour Costumes, Noir et de toutes couleurs. Seulement 10c. la verge.

Nouveaux Tweeds pour Costumes, venant d'arriver, une verge et demie de largeur, $1.00 seulement la verge.

Nouveaux Patrons de Costumes de Paris, toutes les dernières nouveautés. Depuis $9 00 par patron.

Nouveaux Patrons Brodés pour Robes. Depuis $6.00 jusqu'à $25 00 le patron.

Magnifiques Marchandises pour Robes, nouveau Plaid, tout laine et double largeur. Depuis 75c. la verge.

Nouveaux Tartans Ecossais, tout laine, depuis 40c. la verge.

Nouveaux Draps Amazone, (drap larges), double largeur, toutes couleurs. Depuis 55c. la verge.

Nouveau Bedford Cordé, Noir et toutes couleurs, double largeur et tout laine. Prix depuis 75c. par verge.

Henriettas de Couleur, tout laine, plus de 300 nuances à choisir, 46 pouces de largeur. Depuis 60c. à $1.00 la verge.

John Murphy & Cie.

66 et 68 Rue Sparks.

—VOYEZ NOS—

MORCEAUX A SOUPE !

—A—

7 CENTS PAR LIVRE.

ROTIS DE PORC

—A—

9 CENTS LA LIVRE.

Geo. Matthews

ETAUX 18 & 20.

Marché du Quartier By.

GEO. PHILBERT,

IMPORTATEUR.

Tapisseries & Peintures.

—COIN DES RUES—

Dalhousie et Saint-Patrice,

Ottawa.

FEULLETON du CANADA

LE Devouement d'un Pretre

Par PIERRE SALES

(Suite)

Et toutes les présomptions morales, les preuves matérielles, concordent pour vous accuser de ce crime J'ai le regret de vous mettre en état d'arrestation.

— Moi !

— Oui, monsieur, vous le marquis de Trevenec !

IV.— LE CHATEAU DE ROTHÉNEUF.

Arrivé à ce point de ses souvenirs, M. Delalande se leva brusquement : une voix intérieure lui avait crié tout à coup:

— Cet homme n'était pas coupable !

Marchant comme un fou, il regagna sa maison s'enferma dans son cabinet. Quand Berthe lui apporta ses provisions, il lui cria de les poser dans la salle à manger ; il ne pouvait plus quitter, même un instant, le volumineux dossier dans lequel il s'enfonçait. Pour aucune de ses affaires, il n'avait éprouvé de tels doutes, ressenti de tels remords, et il lui fallait des preuves écrasantes pour le rassurer.

Vers la nuit, comme M. Delalande achevait la revision de ses papiers, il vit tout le tableau de la cour d'assisse se dresser à ses yeux : le président prononçant la sentence, et la femme du condamné pénétrant, malgré les gardes, dans la salle d'audience, se jetant dans les bras de son époux, lui criant : "Non, non ! Malgré tout, je te crois innocent !" puis succombant à la rupture d'un anévrisme, et le marquis, devant la mort de sa femme, gris d'un véritable accès de folie, hurlant d'une voix rauque : "Assassin ! Je suis un assassin ! Mon fils ! Le fils d'un assassin !"

Si pourtant cet homme était innocent ! Vainement, M. Delalande compulsait son dossier ; il ne pouvait plus écarter cette pensée.

Et, maintenant, il voyait le lendemain de cette journée de cour d'assises, encore un réveil en sursaut, un employé de la prison venant le prévenir qu'on avait trouvé le marquis mort, dans sa cellule : il s'était percé le cœur avec un mauvais couteau de table. Il s'était fait justice, disent les uns. Il était fou, déclarèrent tous ses anciens camarades.

Comme la nuit précédente, M. Delalande ne put dormir. Il sortit ; et machinalement, au lieu de se diriger vers les rochers, il s'enfonça dans les terres. Il ne réfléchissait plus il obéissait à une impulsion secrète ; il allait vers un point où jamais on ne le voyait, vers un château qui domine la mer, non loin du sémaphore, derrière le circle de Rothéneuf. Il avait visité ces parages une fois, à l'époque où il explorait le pays ; il n'y était plus retourné.

Par un de ces hasards où les croyants voient le doigt de Dieu le coin du monde qu'il avait choisi pour y terminer ses jours était situé entre le chât au Trévenec et le château de la famille de Montmoran. Le château de Trévenec, il l'avait aperçu de loin, en naviguant vers le cap Fréhel ; il n'était jamais descendu sur cette terre : un matelot le lui avait nommé, cela lui avait suffi. Sans cette coïncidence, il eût peut être choisi ces parages encore plus désolés, que la pointe de la Varde.

Quant au château de Rothéneuf, moins important, plus coquet, plus moderne que celui de Trévenec, il le voyait assez souvent de la mer, toujours clos, si ce n'est à l'époque de la saison, où la famille de Montmoran venait y passer huit à dix semaines. Il ne s'en approchait jamais.

C'est là qu'il allait, pourtant, comme si la vue de ces murs, derrière lesquels avait vécu jadis la victime de Ville d'Avray, pouvait calmer ses inquiétudes, ses remords tardifs. Après avoir à demi contourné le cirque de Rothéneuf, il s'enfonça dans le bois de pins situé au fond de cette petite baie et éprouva un commencement de calme à s'y égarer Il s'y reposa quelques instants, puis regagna les champs et monta vers le sémaphore.

De là, il pouvait distinguer la silhouette du château. Il fut très surpris de voir plusieurs fenêtres éclairées, car c'était l'hiver, et il savait que la famille de Montmoran passait régulièrement l'hiver dans le midi Il y avait donc là quelque chose d'anormal.

Un douanier, qui suivait le chemin de la rotonde, se rapprocha de lui avec défiance, puis, l'ayant reconnu :

— Belle nuit, M. Delalande mais un rude vent ! C'est moi, si j'étais à votre place, qui ne routerais pas dehors par la nuit ! Enfin, si ça vous plaît.

Aucun des douaniers de la région ne s'étonnait autrement des fantaisies de M. Delalande.

Celui ci répondit en souriant, qu'il aimait le vent en effet ; puis, très facilement il amena la conversation sur le château de Rothéneuf, éclairé ainsi en pleine nuit.

— Qu'est ce que cela signifie ?

—Dame, monsieur ! fit le douanier, c'est à n'y rien comprendre : depuis que je suis ici, et il y a bien dix ans de cela, jamais je ne l'avais vu habité l'hiver,

—La famille de Montmoran est donc à Rothéneuf ?

—Elle arrive demain. Le garde a reçu une dépêche aujourd'hui : vous pensez. Quelle affaire ! Rien de prêt. J'ai justement encontré le garde dans la journée, il avait perdu la tête ; il croyait encore ses maîtres à Cannes, et les voilà qui reviennent ! Il allait chercher tous les gens qui seraient libres pour mettre le château en état.

—C'est bizarre, prononça M. Delalande.

—Oh ! il y a évidemment quelque chose là dessous.

—C'est possible.

M. Delalande se promena une demi heure avec le douanier ; puis, très intrigué, cubliant sa réserve, sa sauvagerie, il se dirigea vers le château. La demeure de la famille de Montmoran qui, de loin, dominait le paysage, s'enfonçait, à mesure qu'il approchait, derrière des mamelons couverts de pins, de chênes verts, de fusains et des tamaris. M. Delalande se promena longuement dans les alentours du château, un peu honteux de son indiscrétion mais n'y résistant pas. C'était absurde, cependant : que la famille de Montmoran passât l'hiver à Cannes, à Paris ou à Rothéneuf, en quoi cela pouvait il l'intéresser ? Et, malgré cela, il attendait, rôdant près de l'entrée du parc, observant, à travers les arbres, les allées et venues

Le garde du château parut au moment où le jour se levait. Il était harrassé et venait, le plus gros de la besogne terminée, boire un petit verre dans sa maison nette, placée à l'entrée du parc. Et, son petit verre bu, il sortit un peu, fumant sa pipe. M. Delalande n'était décidément plus le même homme, car il interrogea le garde. Quel sentiment mystérieux le poussait donc à se renseigner sur des choses, sur des personnes qui auraient dû lui être si indifférentes. Le garde ne lui en apprit pas davantage que le douanier.

Arriverons demain que tout soit prêt : Comte de Montmoran.

Il montra la dépêche froissée à M. Delalande. Il criait, d'un ton furieux :

— Jamais, jamais ça ne leur était arrivé ! Et, à moins qu'il n'y ait quelqu'un de la famille de malade, je n'y comprends rien... Et préparer tout ce château en une nuit ! moi j'ai à peu près fini ma besogne, mais ma femme n'aura pas fini ! Avec ça que la mer est amusante, l'hiver Des tempêtes et toujours des tempêtes ! Il est vrai qu'on dit que ça vous amuse vous !

La mer offrait, en ce moment, un très beau spectacle, toute soulevée par le vent, se brisant en magnifiques flots d'écume sur les monstrueux rochers de Cancale. M. Delalande ne la regarda même pas en rentrant chez lui : toutes ses pensées étaient pour la famille de Montmoran, comme jadis lorsqu'il suivait une instruction.

— Pourquoi ces gens là reviennent ils si subitement en Bretagne ? se demandait il avec une sorte d'angoisse. Pourquoi ?

Au milieu de la journée, il ressortit, machinalement, un peu avant l'heure à laquelle devait arriver la famille de l'amiral, et il alla se poster sur la route de Saint-Malo. Il rencontra la voiture de Montmoran à la montée d'une côte ; il put examiner toute la famille Tous l'amiral, sa femme, Philippe, les jeunes filles semblaient tristes, accablés.

Mais l'attention de M Delalande se porta principalement sur Viviane de Montmoran, qui était effroyablement pâle.

— Drame d'amour ! prononça lentement M. Delalande, tandis que la voiture disparaissait au haut de la côte.

Cette famille désolée entourait cette jeune fille, dont le désespoir n'était que trop visible, et venait chercher la sauvage solitude de la mer... Un vieux psychologue tel que lui ne pouvait s'y tromper ; il devinait à peu près le drame : un amour contrarié ou impossible, et des crises, des larmes, des désespoirs qu'on croit éternels ! Il dit philosophiquement :

— De ces choses que le temps arrange toujours.

Il haussa les épaules et entra chez lui, s'imaginant que maintenant qu'il s'était expliqué le mystère, il allait oublier et les Montmoran et les Trévenec, reprendre sa tranquille existence.

Et cependant le visage de Viviane ne sortait plus de son esprit, et une nouvelle curiosité germait en lui. Il s'écria :

— Mais sapristi ! les affaires de ces gens là ne me regardent en rien ! C'est bien assez d'avoir été mêlé une fois à la vie de cette famille.

Il disait cela mais n'étouffait nullement le désir qui le pénétrait de connaitre les motifs exacts du désespoir de Mlle de Montmoran.

A la nuit, après avoir longuement lutté contre sa curiosité, qu'il jugeait malsaine, indigne de lui, il quitta sa maison et refit sa promenade de la nuit précédente. Il n'avait pu résister. Lorsqu'il arriva en vue du château de Rothéneuf, il vit quelques fenêtres encore éclairées au premier étage ; mais, l'une après l'autre, ces lumières s'éteignirent. Et le château sembla s'être endormi tout entier. M. Delalande allait retourner sur ses pas quand une des fenêtres s'ouvrit, et une forme blanche apparut vaguement.

—Allons ! fit il en souriant, la rêverie obligatoire de la jeune fille désespérée.

Il essayait de se moquer, mais il ne le faisait que du bout des lèvres ; une sympathie secrète le portait à plaindre cette jeune fille, avant même qu'il eût compris l'intensité de sa douleur. Viviane ne demeura que quelques instants à sa fenêtre ; mais bientôt elle apparut dans le parc, se dirigeant vers le point culminant d'où l'on domine la mer à perte de vue. Elle s'assit sur un rocher, M. Delalande sentit qu'elle pleurait. Puis elle rentra chez elle.

—Le sommeil est le meilleur des consolateurs, dit M. Delalande.

Et il reprit le chemin de sa maison.

*** Viviane, cependant, ne connaissait guère plus le repos, l'oubli absolu qu'apporte la nuit avec le sommeil. Depuis quelques jours, elle dormait à peine ; et lorsque ses yeux se fermaient, des rêves aussi douloureux que la réalité rendaient son chagrin ininterrompu, ce chagrin qui avait commencé à Cannes, après le départ subit de Gilbert Morel. qu'une lueur d'espoir avait interrompu à Paris et qui, maintenant, lui faisait presque souhaiter la mort. Ah ! quel déchirement s'était produit dans tout son être lorsqu'elle avait entendu Gilbert Morel révéler le secret de sa naissance.

" Je ne m'appelle pas Gilbert Morel. M. Morel n'est que mon père adoptif. Je suis le marquis de Trévenec ! "

Oh ! comme elle aurait voulu connaitre ce secret la première ! Comme elle aurait fermé la bouche de son bien aimé !

—Mon bien aimé !

Malgré la fatalité qui semblait les séparer à jamais, elle ne l'appelait plus qu'ainsi, elle ne vivait plus qu'en lui ! Emportée évanouie du cabinet de son père, où se passait cette cruelle scène, elle s'était fait répéter ce qui avait suivi ; et elle était follement fière des hautaines déclarations de son bien aimé. Avec quelle sublime courage il avait accepté d'être fils d'un assassin ! Combien, à sa place auraient repoussé cette abominable héritage ! Lui n'avait pas failli à son nom. Avec quel élan, il avait jeté ces nobles paroles :

" O mon père, avant de rien savoir, avant de connaître les preuves sous lesquelles on t'a accablé, je te crois innocent ! J'hésitais d'accepter ton titre et ton nom... Maintenant, je le revendique avec orgueil ! Non, tu ne peux pas avoir été un assassin ! "

(A Continuer)

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE